




RAPPORT D'ACTIVITÉ **2015**

SIRED  **M**

L'Agence Sud-francilienne
pour l'énergie, les déchets
et l'environnement



p.4	Le mot du président
p.5	Le territoire
p.6	Le fonctionnement
p.11	Le SIREDOM en quelques mots
p.12	Présentation, activités et perspectives des différents services
p.12	Administration générale
p.16	Communication
p.20	Finances
p.22	Marchés publics
p.24	Ressources humaines - qualité
p.28	Exploitation et gestion déléguée
p.32	Écocentres et apport volontaire
p.34	Études et prospective
p.36	Énergie
p.38	Prévention
p.46	Informatique
p.47	Annexes



LE MOT DU PRÉSIDENT



Garant, sur son territoire, du développement d'une économie de la ressource qu'offre le gisement de déchets de toutes natures dont il assure le traitement, le SIREDOM devient un acteur public fédérant les partenaires multiples, publics et privés. Il offre des solutions innovantes aux enjeux du recyclage, du réemploi et de la valorisation sous toutes ses formes, mais aussi aux enjeux énergétiques grâce à la production d'une énergie renouvelable à prix maîtrisé distribuée sur le territoire où elle est créée à partir des déchets.

Les politiques publiques initiées en 2015 par le SIREDOM s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire ainsi que de développement durable. En effet, elles visent à contribuer à la réduction ou compensation des émissions de gaz à effet de serre, à la lutte contre le changement climatique, notamment par le lancement du projet de captation et de réutilisation de la chaleur dégagée par les installations industrielles de traitement de Vert-le-Grand. Elles aspirent enfin à la protection de l'environnement, en privilégiant la réalisation de projets visant à préserver la biodiversité et en développant les chantiers d'environnement, baptisés BRISFER, lors desquels de nombreux jeunes sont initiés à l'entretien des espaces naturels.

Mais en 2015, le SIREDOM a aussi affirmé, à travers ses actions, son engagement en faveur de l'insertion et de l'emploi. Ses politiques publiques ont permis un soutien marqué à l'économie locale, par la réalisation d'un programme d'investissements doté de 33 millions d'euros, une commande publique vigoureuse caractérisée par le lancement de 47 procédures, en forte augmentation par rapport à 2014 (13 procédures) et la diversification des opérateurs économiques.

Enfin, l'exécutif du SIREDOM que j'ai l'honneur de diriger veille à la maîtrise des coûts, afin d'apporter aux ménages et aux entreprises une garantie de juste coût du traitement de leurs déchets. Avec 76 euros à la tonne, notre syndicat se situe dans le top 5 des tarifs les plus bas pratiqués en France

Xavier Dugoin
Président du SIREDOM

Notre établissement public, qui regroupe 21 collectivités adhérentes et couvre un territoire interdépartemental – Essonne et Seine-et-Marne, riches de 130 communes – est le 2^e acteur public du traitement des déchets en France, derrière le SYCTOM de l'agglomération parisienne, avec lequel un partenariat stratégique a été noué.

2015 a été pour le SIREDOM une année riche grâce au lancement de nombreuses politiques et actions nouvelles, toutes dictées par une seule et même volonté : améliorer ses performances et élargir le spectre des services offerts à ses adhérents et à leurs usagers.

La modification de nos statuts a permis, dès mai 2015, d'acter l'acquisition de la compétence production et distribution d'énergie et la compétence de traitement pour les déchets d'activité économique, anticipant ainsi les effets de la mise en œuvre de la loi de transition énergétique pour une croissance verte, promulguée en août.

Une nouvelle dénomination vient affirmer cette évolution : le SIREDOM, jusque-là Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères, a conservé le même acronyme mais est devenu le Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères.

LE TERRITOIRE

TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2015

Territoire et équipements du SIREDOM 2015



LE FONCTIONNEMENT

Le SIREDOM est administré par un comité syndical composé de 129 délégués titulaires, autant de communes qui constituent le territoire du syndicat. Chaque collectivité élit 1 délégué titulaire et 2 délégués suppléants.

Le bureau syndical est composé d'un président, de 15 vice-présidents, de 3 présidents délégués et 32 conseillers délégués avec voix consultative, dont 21 avec un mandat spécial.

BUREAU EXÉCUTIF AU 31 DÉCEMBRE 2015

Xavier DUGOIN Maire adjoint de Mennecy Délégué titulaire de la CC du Val d'Essonne	Président	
Grégory COURTAS Maire de Pussay Délégué titulaire du SEDRE	1 ^{er} vice-président	Déchèteries, investissements, exploitation
Arnaud BARROUX 1 ^{er} maire adjoint de Bondoufle Délégué titulaire de la CA Évry Centre Essonne	2 ^e vice-président	Finances et administration générale
Laurence PINON-CHEVALLIER Conseillère municipale de Savigny-sur-Orge Déléguée titulaire de la CA Les Portes de l'Essonne	3 ^e vice-présidente	Communication institutionnelle
Anne THIBAUT Maire d'Arville Présidente et déléguée titulaire du SIEOM	4 ^e vice-présidente	Gisement des déchets, nouveaux gisements des déchets
Pascal SIMONNOT Maire de Moigny-sur-École Président et délégué titulaire du SIROM	5 ^e vice-président	Gisement des déchets, relations avec les collectivités et redevance spéciale
Sylvie CARILLON Maire de Montgeron Déléguée titulaire de la CA Sénart Val de Seine	6 ^e vice-présidente	Déchèteries, prévention et recycleries
Patrick PALLUAU Conseiller municipal de Courcouronnes Délégué titulaire de la CA Évry Centre Essonne	7 ^e vice-président	Gisement des déchets, déchets d'activité économique, chantiers BRISFER

Maurice LEGOUGE Maire adjoint et délégué titulaire d'Épinay-sur-Orge	8 ^e vice-président	Éco-organismes, amélioration de la qualité du tri
Gilles LE PAGE Maire de Guigneville-sur-Essonne Délégué titulaire de la CC du Val d'Essonne	9 ^e vice-président	Éco-organismes, relation avec les éco-organismes
Thierry LAFON Maire de Lisses Délégué titulaire de la CA Évry Centre Essonne	10 ^e vice-président	Relations avec SEMARDEL et les prestataires, coopération décentralisée
Pascal NOURY Maire de Morangis Délégué titulaire de la CA Les Portes de l'Essonne	11 ^e vice-président	Finances, politique de l'investissement et de l'emprunt
Jean-François BAYLE Maire adjoint de Corbeil-Essonne Délégué titulaire de la CA Seine Essonne	12 ^e vice-président	Communication, communication usagers, relations usagers et extérieurs, associations et organismes publics et parapublics
Christian FOURNES Maire adjoint et délégué titulaire de Nozay	13 ^e vice-président	Déchèteries, apport volontaire
Jérôme BERENGER Maire adjoint de Viry-Châtillon Délégué titulaire de la CA Les Lacs de l'Essonne	14 ^e vice-président	Éco-organismes, soutiens financiers
Brahim OUAREM 2 ^e maire adjoint Délégué titulaire de la CA du Val d'Orge	15 ^e vice-président	Commande publique
Jean-Claude QUINTARD Maire de Vert-le-Grand Délégué titulaire de la CC du Val d'Essonne	Président délégué	Suivi du respect des normes environnementales de l'Écosite de Vert-le-Grand, suivi du transfert des locaux à Lisses, délégué au comité de suivi de sites
Jacques BEAUDET Maire adjoint du Coudray-Montceaux Délégué titulaire de la CA Seine Essonne	Président délégué	Suivi et contrôle des prestations déléguées
Gérard RASSIER Maire d'Écharcon Délégué titulaire de la CC du Val d'Essonne	Président délégué	Prévention, sécurité



LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS AVEC MANDAT SPÉCIAL

Ange BALZANO Délégué titulaire de la CA Évry Centre-Essonne	Analyse fréquentation déchèteries
Jacques CABOT Délégué titulaire de la CC entre Juine et Renarde	Déchèteries professionnelles
Stéphane CAUWET Délégué titulaire du SIROM	Déchets agricoles
Évelyne CHARDENOUX Délégué titulaire de la CC Entre Juine et Renarde	Gisement bornes apport volontaire
Alain CHAUSSARD Délégué titulaire de la CC du Val d'Essonne	Prévention de la production de déchets
Franck DEGIOANNI Délégué titulaire de la CA Les Portes de l'Essonne	Relations avec les associations et organismes publics et parapublics, animation du comité d'attribution médaille et trophée du SIREDOM
Daniel DENIBAS Délégué titulaire du SIROM	Relations avec les usagers
Karl DIRAT Délégué titulaire de la CA Évry Centre Essonne	Gisements des recycleries
Germain DUPONT Délégué titulaire de Tigery	Bilan carbone du CITD de Vert-le-Grand
José GARCIA Délégué titulaire du SIROM	Implantation des bornes d'apport volontaire

Sylvie JOUARD Déléguée titulaire du SEDRE	Chantiers BRISFER
Huguette LANGER Déléguée titulaire de la CA du Val d'Orge	Déchets services administratifs et publics
Christiane LECOUSTEY Délégué titulaire de la CA du Val d'Orge	Gisement des déchets de l'activité économique
Sébastien LEFETZ Délégué titulaire de la CC du Val d'Essonne	Communication envers les usagers
Bernard MEDER Délégué titulaire de la CA Seine-Essonne	Suivi de la politique d'investissement
Karine NEIL Déléguée titulaire du SEDRE	Suivi des recouvrements
Pascal PETETIN Délégué titulaire de la CA Les Portes de l'Essonne	Étude de la mise en place de la redevance spéciale
Philippe ROTTEMBOURG Délégué titulaire de la CC du Val d'Essonne	Analyse des tonnages traités par flux
Sylvain TANGUY Délégué titulaire de la CA du Val d'Orge	Quai de transfert
Hugues TRETON Délégué titulaire du SEDRE	Politique tarifaire
Bernard ZUNINO Délégué titulaire de la CA du Val d'orge	Relations éco-organismes

COMMISSIONS OBLIGATOIRES - COMMISSIONS FACULTATIVES - REPRÉSENTANTS DU SIREDOM

Commissions obligatoires

Grégory COURTAS	1 ^{er} vice-président	Président de la commission délégation de service public
Jean-François BAYLE	12 ^e vice-président	Président de la commission consultative des services publics locaux
Brahim OUAREM	15 ^e vice-président	Président de la commission d'appel d'offres

Commissions facultatives

Grégory COURTAS	1 ^{er} vice-président	Déchèteries
Arnaud BARROUX	2 ^e vice-président	Finances
Sylvie CARILLON	6 ^e vice-présidente	Prévention et réduction des déchets à la source
Maurice LEGOUGE	8 ^e vice-président	Qualité d'exploitation

Représentants du SIREDOM

Xavier DUGOIN	Président	1 ^{er} administrateur Semardel
Arnaud BARROUX	2 ^e vice-président	2 ^e administrateur Semardel
Arnaud BARROUX	2 ^e vice-président	Délégué CNAS
Patrick PALLUAU	7 ^e vice-président	Commission de suivi de l'Écosite de Vert-le-Grand/Écharcon

COMPÉTENCES DU SIREDOM

Lors du comité syndical du 13 mai 2015, les statuts du SIREDOM ont été modifiés pour acter la compétence production et distribution d'énergie et la compétence de traitement pour les déchets d'activité économique.

Une nouvelle dénomination

Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères garde le même acronyme mais change de dénomination pour devenir le Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères.

Une régularisation de situation

Des travaux ont été réalisés sous l'ancienne mandature à l'usine du CITD (Centre Intégré de Traitement des Déchets) de Vert-le-Grand afin qu'elle puisse produire de l'énergie et la vendre à EDF. Un contrat sur quinze ans avait d'ailleurs été signé.

Une délibération a permis de mettre en conformité les compétences définies par les statuts et celles effectivement exercées par le SIREDOM, la production d'électricité par le CITD n'ayant antérieurement jamais été précédée d'une modification des statuts du syndicat.

Un gain pour le SIREDOM et pour toutes les communes

Le contrat signé avec EDF rapporte près de 5,5 M€ bruts par an, pour un investissement de 13,6 M€. Le gain annuel net pour le SIREDOM et pour les communes depuis 2014 est de l'ordre de 3,5 M€, qui contribuent à la baisse des tarifs de traitement appliqués aux collectivités adhérentes.

En route vers l'avenir

Le SIREDOM, grâce à la nouvelle compétence de production et de distribution d'énergie pourra, dans un avenir proche, alimenter en chauffage urbain l'agglomération d'Évry grâce la modification des turbines de l'usine de Vert-le-Grand, mais aussi mettre en œuvre des politiques publiques et des actions dans le domaine énergétique dans le respect des dispositions de la loi de transition énergétique pour une croissance verte.

LE SIREDOM EN QUELQUES MOTS

Au 31 décembre 2015, le SIREDOM possède :

- 16 déchèteries/écocentres ;
- 830 bornes d'apport volontaire verre et 30 plates-formes d'apport volontaire enterrées ;
- sur l'Écosite de Vert-le-Grand : une UIOM et un centre de tri exploités par Semardel ;
- un centre de transfert des déchets ménagers à l'Écosite Sud-Essonne à Étampes.

PRÉSENTATION, ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES DES DIFFÉRENTS SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Présentation du service

En 2015 le service est composé de 6 agents :

- Monique CANCALON : responsable de l'administration générale
- Céline LOUEDIN : assistante responsable administration générale
- Leslie BOSSARD : accueil - Secrétariat administratif (départ en décembre 2015)
- Cherazad LOUSSAIEF : accueil – Secrétariat administratif (arrivée en décembre 2015)
- David FERREIRA : appariteur et logistique en temps partagé avec le service Prévention (BRISFER)
- Mohammed CHABBI : assistant appariteur et logistique (temps partiel - départ en octobre 2015)

MISSIONS ET COMPÉTENCES

L'administration générale est placée sous l'autorité directe de Monsieur Michel VIALATTE, directeur général des services.

Trois missions principales sont réalisées par le service de l'Administration générale

L'administration des assemblées

Le service est en charge de l'organisation, de la préparation et du suivi des réunions du bureau et du comité syndical du SIREDOM :

- programmation et inscription des ordres du jour en fonction des délais réglementaires et des nécessités des services ;
- relecture et mise en cohérence des rapports de présentation et des projets de délibération préparés par les

services ;

- finalisation des dossiers et annexes ;
- convocations des élus ;
- vérification de la rédaction des délibérations, du suivi de la procédure de leur exécution, de leur mise en œuvre par les services ;
- rédaction des procès-verbaux :
 - par le service pour les réunions du bureau,
 - pour les comités syndicaux la rédaction est assurée par un organisme extérieur spécialisé, impliquant un contrôle rigoureux de l'Administration générale.

Les élus ont été sensibilisés à la dématérialisation des dossiers et ont répondu positivement en grande majorité à cet engagement écologique en faveur de l'environnement.

La transmission des délibérations au contrôle de légalité est réalisée par dématérialisation via « ok-actes » depuis mai 2015. Le service de l'Administration générale assure également leur publication, la notification aux services et le suivi de l'exécution.

Le service élabore le Recueil des Actes Administratifs semestriel et gère la tenue du Registre des Actes Administratifs des assemblées délibérantes.

Il assure également la mise à jour et le suivi des adhésions des collectivités, du fichier des délégués titulaires et suppléants du SIREDOM.

Le secrétariat général

Cette mission est divisée en deux parties :

1 L'assistance et le secrétariat du président et de la Direction générale :

- organisation et suivi des réunions et rendez-vous ;
- rédaction des courriers, comptes rendus, notes et relevés de décisions.

2 Le secrétariat :

- contrôle, correction, validation et enregistrement des documents émanant des services (courriers, notes, rapports) soumis pour validation ou signature au président ou à la Direction générale ;
- enregistrement du courrier arrivé au SIREDOM, signalement des courriers et distribution interne dans les services concernés ;
- gestion de la boîte mail « contact » et suivi ;
- contrôle du suivi des réclamations.

La logistique

- gestion des moyens généraux (approvisionnement des fournitures de bureau, de mobilier, entretien ménager et technique des locaux, parc véhicules...);
- les abonnements aux journaux, magazines.

Des missions supplémentaires sont confiées au service en 2015

- CODECI (Conseil de développement de l'économie circulaire) : planification, organisation et suivi des réunions des commissions, bureaux et assemblées générales en collaboration avec le service Énergie ;
- médailles du SIREDOM : organisation et suivi des décisions du comité (notifications, arrêtés) ;
- coopération décentralisée : préparation et suivi des accords de coopération décentralisée ;
- subventions aux associations dans le cadre de la politique environnementale et sociétale en matière de prévention, de tri, de traitement et de recyclage des déchets.

* Voir Annexes

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE EN 2015 EN QUELQUES CHIFFRES

L'accroissement des tâches du service se poursuit parallèlement à la mise en place des politiques nouvelles décidées par le comité syndical.

	2014	2015
Réunions du CODIR	30	38
Réunions du bureau syndical	5	14
Réunions du comité syndical	6	8
Délibérations du bureau	30	77
Délibérations du comité	87	119
Réunions du bureau du CODECI		3
Assemblées générales du CODECI		3
Courriers enregistrés arrivés	4900	5165
Courriers rédigés départ (hors publipostage)	196	337
Suivi courriers et réclamations	47	120

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2015

Février 2015

- Adoption du règlement intérieur du Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM)
- Création de la « médaille du SIREDOM »* et du « trophée du SIREDOM » et constitution d'un comité d'attribution desdits médaille et trophée



Avril 2015

- Création d'un Conseil de Développement de l'Économie Circulaire (CODECI), instance consultative constituée de membres bénévoles représentant la société civile en tant qu'instance de consultation et de proposition



sur les orientations majeures des politiques publiques locales, dont l'objectif est de mettre en perspective l'action et les compétences exercées par le SIREDOM au regard des évolutions de l'économie locale et de la politique environnementale. Le CODECI axe ses travaux sur saisine du SIREDOM ou par auto-saisine. Un rapport annuel est présenté aux membres du comité syndical.

Mai 2015

- Approbation des statuts modifiés. Le Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et des Ordures Ménagères devient le Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères
- Démission de M. Éric BRAIVE, premier vice-président du SIREDOM, en raison de ses prises de fonction à SEMAER, impliquant une modification de l'ordre du tableau des vice-présidents du SIREDOM

Juin 2015

- Constitution du nouveau bureau exécutif du SIREDOM suite à la démission de M. Éric BRAIVE, arrivée de M. Brahim OUAREM, délégué titulaire de la CA Les Lacs de L'Essonne.
- 1^{re} assemblée générale d'installation du CODECI.

Septembre 2015

- Désignation des nouveaux délégués du SIROM pour Dannemois, du SEDRE pour Boissy-le-Sec et de la CC du Val d'Essonne pour La Ferté-Alais et Itteville.
- Constitution de la commission de contrôle financier – modification du règlement intérieur du SIREDOM.
- Agrandissement de la salle de réunion des comités syndicaux. Capacité jusqu'à 200 personnes.

Octobre 2015

- Premier voyage d'étude d'une délégation d'élus en République du Bénin (villes de Sèmè Podji et Porto-Novo), signature d'un protocole d'accord de coopération décentralisée avec ces deux villes ; suivi de la préparation et du déroulement de la mission, suivi de l'élaboration du rapport de mission à présenter au comité syndical et des projets de délibération validant les protocoles d'accord de coopération décentralisée.

Novembre 2015

- Préparation, lancement et suivi du nouveau marché d'entretien des locaux de Lisses incluant l'extension du siège et les locaux rue des Pyrénées.

Décembre 2015

- Abrogation de la compétence du comité syndical au bureau syndical, nécessitée par les effets produits au 1^{er} janvier 2016 par la loi NOTRe (retrait d'un nombre important de collectivités adhérentes visées par des fusions d'agglomérations).
- Délégation de compétence du comité syndical au président.
- Présentation du rapport du CODECI au comité syndical par le représentant de l'exécutif du SIREDOM ; 5 saisines :
 - commande publique
 - dépôts sauvages du BTP
 - pôle d'excellence
 - qualité de service et coûts de traitement
 - étude de valorisation des plastiques
 - filière de traitement des pneumatiques

Tout au long de l'année : allocation d'une subvention à des associations dans le cadre de la politique environnementale et sociale du SIREDOM en matière de prévention, de tri, de traitement et de recyclage des déchets et de coopération décentralisée.

En 2015, ont reçu une subvention :

- NY VIOLETY
- AÏGOUMA
- Amitié Madagascar Île-de-France
- AAPPMA – La truite d'Étampes
- Connaître et Protéger la Nature
- Soisy Aide au Monde
- Coopération Agglomération Nouvelle d'Évry (CDANE)
- Génération Eco-Responsable

PERSPECTIVES 2016

La loi MAPTAM et la loi NOTRe vont impacter le SIREDOM en 2016.

En effet, de nombreux EPCI vont disparaître et/ou fusionner avec d'autres afin d'être en conformité avec les nouvelles réglementations.

Ainsi, le jeu de transferts de compétences va entraîner la sortie « temporaire » de certains EPCI : le SIREDOM passera de 129 communes à 77 au 1^{er} janvier 2016. À cet effet, le comité syndical, afin de maintenir le service public de traitement des déchets durant cette période de transition, a autorisé le président à signer des conventions de gestion temporaire de la compétence traitement des déchets avec les EPCI qui seront nouvellement créés, pour ce qui concerne les collectivités appartenant au SIREDOM avant la mise en œuvre de la loi NOTRe.

Dans ce contexte, le président du SIREDOM, pour des raisons d'équité et d'équilibre, a choisi de suspendre momentanément les réunions du bureau syndical. Les tenues d'assemblées délibérantes sont limitées au seul comité syndical, dans l'attente des demandes d'adhésion des EPCI nouvellement créés, de l'accomplissement des formalités d'adhésion conformément au Code général des collectivités territoriales, et du renouvellement, à terme, de l'exécutif.

Enfin, cela implique pour le service de l'Administration générale, un suivi attentif et rigoureux de l'évolution des périmètres, des conventions de gestions conservatoire et transitoire du service public de traitement des déchets, ainsi que de veiller à la mise à jour régulière des fichiers des vice-présidents, des délégations et des délégués du SIREDOM.



■ Comité syndical décembre 2015, salle des séances, siège du SIREDOM

COMMUNICATION

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service était composé, au 1^{er} janvier 2015, de 4 agents :

- Soraya KHEDIRI, directrice de la communication ;
- Marie-France DELIENCOURT, adjointe chargée de la communication visuelle et écrite ;
- Florent PERVEZ, chargé de communication numérique ;
- Sabine ASSAD, assistante communication

MISSIONS

Le service a pour mission d'élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication et les plans d'actions permettant de faire connaître le SIREDOM, de valoriser ses missions, compétences, activités et politiques publiques au travers d'actions et outils de communication destinés tant aux collectivités adhérentes au SIREDOM qu'à l'ensemble des publics intéressés à l'activité du syndicat, et notamment les usagers du service public de traitement des déchets.

Il est garant de son image et a pour objectif de donner de la visibilité et de la lisibilité aux actions du syndicat.

RÉALISATIONS 2015

ÉVÉNEMENTS

Opération « Tous à la Déchèterie » - 17 avril 2015



Organisée du 12 novembre 2014 au 28 février 2015 à l'occasion de l'ouverture en décembre 2014 de la 15^e déchèterie du SIREDOM à Ris-Orangis, l'opération a récompensé les 1^{er}, 10^e, 100^e, 200^e et 500^e usagers se présentant à la déchèterie. Identifiés par leur badge d'accès et le logiciel Moderis, les gagnants ont été invités à la remise des prix le 17 avril 2015.

Accueillis par Anne Thibault, vice-présidente, Michel Vialatte, directeur général des services et des agents du SIREDOM dans les locaux du syndicat à Lisses, ils se sont vus remettre un bon d'achat de 100 euros à valoir dans l'une des recycle-ries partenaires du SIREDOM.

Cette opération visait à valoriser et promouvoir l'acte citoyen d'apport volontaire qui permet de donner une seconde vie aux déchets en les déposant à la déchèterie.

1^{er} Lisses Recycling Forum – 4 juin 2015



■ 1^{er} Lisses Recycling Forum

À travers cet événement organisé en collaboration étroite avec le service études et prospective, le SIREDOM a réuni une quarantaine d'acteurs économiques locaux en vue de construire des projets ou des partenariats profitables au développement d'une économie circulaire au niveau local, tels que : organisation de circuits courts d'approvisionnement, prévention de la production de déchets par la mise sur le marché de produits écoconçus, développement de nouvelles filières de valorisation répondant aux besoins locaux, mais également anticipation des futurs métiers du recyclage.

Le SIREDOM a par la même occasion sensibilisé les acteurs économiques au gisement de commande publique offert par le syndicat dans le cadre de l'exercice de ses compétences.

Cet événement a vocation à être renouvelé annuellement.



■ Inauguration de la plate-forme de Boissy-la-Rivière

Inauguration des premières plates-formes d'apport volontaire écologiques – 12 décembre 2015

Le président du SIREDOM, accompagné des maires de chaque commune, a inauguré les premières plates-formes d'apport volontaire installées dans 6 communes du territoire : Pussay, Bois-Herpin, Roinvilliers, Boissy-la-Rivière, Itteville et Vert-le-Grand. Ce dispositif fait partie du projet ambitieux de développement de l'apport volontaire dont l'objectif est multiple : améliorer la qualité de service aux usagers, augmenter les taux de recyclage et alléger le système de collecte en porte-à-porte.

Un dépliant d'information et de présentation du projet a été réalisé et diffusé aux communes du territoire. Le service communication assure la préparation des cérémonies de visite inaugurale des plates-formes mises en service au fur et à mesure de leur livraison.

LES OPÉRATIONS ET OUTILS RÉALISÉS EN 2015

Communication portant sur l'installation du CODECI (Conseil de Développement de l'Économie Circulaire) – 12 juin 2015

Les membres du Conseil de Développement de l'Économie Circulaire (CODECI), créé à l'initiative du SIREDOM, se sont réunis pour la première fois le 12 juin 2015. À cette occasion

et pour bien comprendre le rôle, les objectifs, la composition et le fonctionnement du CODECI, un dépliant a été réalisé. Une identité visuelle propre au Conseil a été conçue. Le service a assuré les relations presse portant sur cette création.

Campagne de communication sur l'extension des consignes de tri des petits emballages en aluminium et acier

Le SIREDOM s'est engagé dans le « Projet métal » mis en place par Eco-Emballages, l'Association des Maires de France et le Club de l'Emballage Léger en Aluminium et en Acier (CELAA). Ce projet vise à améliorer le recyclage des emballages métalliques et simplifier le geste de tri pour les habitants.

Le 1^{er} mars, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur pour les 129 communes du territoire. Les emballages légers et souples en aluminium et acier ont rejoint les bacs à couvercle jaune : capsules, couvercles, bouchons, opercules, dosettes de café en métal ainsi que feuilles d'aluminium...

À ce titre, le SIREDOM a réalisé une campagne de communication largement relayée par les communes.

En phase de pré-lancement et lancement :

- brèves dans la newsletter du SIREDOM ;
- bandeau sur le site Internet du SIREDOM ;
- flyer annonçant la date de démarrage des nouvelles consignes de tri et les nouveaux emballages à trier (en version dématérialisée pour les sites Web et les réseaux sociaux) ;
- article type pour les publications locales ;
- communiqué de presse ;
- actualisation du guide du tri.



En phase de suivi :

en décembre 2015, une campagne téléphonique a été menée par le SIREDOM. Un message enregistré rappelant les nouvelles consignes de tri et les bénéfices du recyclage des métaux a été diffusé à l'ensemble des foyers. Sur 192 881 foyers contactés, 140 422 ont écouté le message, soit 73 %.

L'objectif de ces actions de communication était de favoriser un accroissement significatif des tonnages de petits aluminiums collectés. À cet égard, les résultats obtenus sont probants : la quantité d'emballages en aluminium recyclée sur le territoire du SIREDOM a ainsi augmenté de près de 29 % en 2015.

Opération BRISFER - Remises des gratifications des chantiers 2015

En 2015, 9 chantiers BRISFER ont été organisés (cf. chapitre Prévention). Afin de présenter l'opération aux communes, un dépliant conçu en interne par le service communication regroupe les informations sur le déroulement d'un chantier, les publics cibles, les modalités d'inscription...

À l'issue de chaque chantier, une cérémonie de remise des attestations et gratifications aux jeunes participants a été organisée par le service, en liaison avec le service Prévention et les services communication des communes, dans les communes d'accueil des chantiers, en présence du maire ou de son représentant et des élus du SIREDOM en charge du dossier. Au total 131 jeunes ont été récompensés.

En outre, chaque chantier a fait l'objet d'un « book », sorte de rétrospective intégrant les données descriptives du chantier, des photos et les articles presse. Ces books ont été adressés



aux communes participantes.

Participation au plan de relance pour le tri et le recyclage

Le SIREDOM a répondu à l'appel à candidature sur les volets recyclage des emballages en plastique et amélioration de la collecte du verre en apport volontaire.

Le 15 septembre 2015, Eco-Emballages a informé le SIREDOM que celui-ci avait été retenu sur certains projets concernant la collecte du verre en apport volontaire (densification des bornes) ainsi que sur l'extension des consignes de tri des emballages ménagers plastiques. La mise en œuvre de ce plan de relance implique pour le SIREDOM des actions de communication à mettre en place pour informer les différentes collectivités et proposer les outils à diffuser auprès des habitants.

Un plan de sensibilisation a été élaboré pour chacun des volets. L'information sur l'extension des consignes de tri a fait l'objet de 2 brèves dans les newsletters du SIREDOM et un flyer d'information a été diffusé auprès de toutes les communes.

LES PUBLICATIONS

Le Magazine Biomag

Nouvelle présentation et nouveau nom pour le magazine du SIREDOM diffusé auprès de chaque foyer du territoire. Le Biomag édité en 2015 a rompu avec les codes traditionnels des magazines territoriaux : un format dépliant inédit regroupant l'actualité du syndicat et des conseils pratiques.

La Newsletter Siredom@ctu

En 2015, 4 newsletters électroniques « siredom@ctu » ont été adressées aux élus du SIREDOM. Cette lettre d'information a pour vocation de promouvoir les opérations du syndicat, de revenir sur les points importants des comités syndicaux, d'annoncer les nouvelles actions et initiatives...

Page Facebook

Le SIREDOM dispose d'un compte Facebook depuis juillet 2014 alimenté quotidiennement en actualités (relais des opérations de communication, mise en valeur d'initiatives locales, réunions du comité syndical). En 2015, plus de 200 posts ont été réalisés et mis en ligne.

Site internet www.siredom.com

Des mises en ligne régulières ont été réalisées sur le site Web : actualités, informations pratiques (travaux, fermeture de déchèteries), vidéos (vœux, BRISFER), réalisation d'un onglet BRISFER.

Les dépliants informatifs

- Opération BRISFER
- Les plates-formes d'apport volontaire
- Extension des consignes de tri
- Le CODECI en 5 questions
- La politique environnementale du SIREDOM

Les guides

Le guide du tri a fait l'objet d'une actualisation avec l'intégration des nouvelles consignes de tri concernant les petits emballages légers en aluminium et acier.



Le guide pratique des déchèteries pour les particuliers a été réédité afin d'y intégrer les nouvelles déchèteries et d'actualiser certaines informations pratiques.

Un guide de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire a été conçu dans le cadre des actions inscrites au Programme Local de Prévention des Déchets du SIREDOM.

LES RELATIONS PRESSE

La communication vers la presse a fait l'objet d'une attention toute particulière avec la diffusion de communiqués de presse à la presse, aux radios locales et à la presse spécialisée.

17 communiqués de presse ont été produits par le service, contre 7 en 2014

- Le SIREDOM renforce la lutte contre le vandalisme dans les déchèteries
- Du nouveau dans la poubelle jaune
- Le SIREDOM se dote d'une stratégie environnementale
- Lutte contre les dépôts sauvages de la forêt de Sénart : le SIREDOM et les communes s'engagent auprès de l'Office

National des Forêts

- Le SIREDOM investit pour préserver la biodiversité
- Le SIREDOM met en place une Brigade sud-francilienne pour l'enlèvement et le recyclage (BRISFER)
- Nouvelle composition du bureau du SIREDOM
- Participez au 1^{er} Lisses Recycling Forum destiné aux entreprises de l'économie circulaire, le jeudi 4 juin à Lisses
- Le SIREDOM noue le dialogue avec les entreprises de l'économie circulaire à l'occasion du Lisses Recycling Forum
- Installation du Conseil de Développement de l'Économie Circulaire (CODECI) vendredi 12 juin
- Finale du 8^e tournoi « Trions mieux, jetons moins, agissons pour demain ! » le 12 juin 2015 à la Ferme de Montblin à Lisses
- Le SIREDOM aux 1^{res} Assises métropolitaines des déchets
- Réseau de chaleur - développement durable et énergie : les élus votent pour la production de chaleur à partir des déchets
- Le SIREDOM et l'Athégienne installent une aire de compostage collectif à Paray-Vieille-Poste
- Le SIREDOM inaugure les nouvelles plates-formes d'apport volontaire dans 6 communes
- Nouvelles consignes de tri : le SIREDOM lance une campagne d'information téléphonique pour tous les habitants dès le 15 décembre
- Le bilan d'activité 2015 du Conseil de Développement de l'Économie Circulaire présenté devant les élus du SIREDOM

Dossiers de presse

- SIREDOM : l'Agence sud-francilienne de valorisation des déchets

Ces actions de presse ont été relayées par la presse locale : Le Parisien, Le Républicain, Réussir en Essonne, L'ORDIF, la lettre NO Déchets du Conseil départemental, Le Journal du Grand Paris, Évasion FM (radio locale) ainsi que la presse spécialisée : Recyclage et Récupération, Territoires, Déchets.com, Techni-cités, Environnement magazine, Recyclage magazine, Cayola construction, Les Échos, Le Moniteur Seine-et-Marne...

FINANCES

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service financier est composé en 2015 de 5 agents :

- Thierry VINET, adjoint au responsable des finances
- Jahira MOHAMED, agent comptable au pôle dépenses
- Benoît CAILLEAU, agent comptable au pôle recettes
- Hoby RAKOTONDRAMANGA, agent comptable au pôle recettes
- Douâe EL MAHBOUB, agent comptable au pôle dépenses

ORGANISATION DU SERVICE

Le pôle recettes assure la saisie des tonnages déchèteries et artisans dans le logiciel Moderis. Il assure les différentes facturations et ajustements (déchèteries, OM et artisans) et le tirage de l'ensemble des factures émises. Il traite les réclamations des collectivités, artisans et Trésorerie. Il effectue aussi un suivi régulier des recouvrements, des encaissements et des versements des soutiens perçus des Éco-organismes.

Le pôle dépenses assure l'engagement, l'enregistrement, la liquidation et le mandatement des factures sur le logiciel CIRIL. Il contrôle et saisit les AS. Il assure le suivi de la trésorerie. Il gère les différentes demandes de la Trésorerie et effectue la déclaration mensuelle de la TVA.

MISSIONS ET COMPÉTENCES

Le service Finances a pour mission l'élaboration, l'exécution et le suivi budgétaire dans le respect du Code général des collectivités territoriales, de la comptabilité publique M14 et du Code des marchés publics.

Il organise, exécute et sécurise les écritures comptables.

Le service Finances travaille en transversalité avec l'ensemble des services sur des problématiques communes, et apporte son expertise sur des domaines plus pointus (compta-coût, gestion de la dette).

RÉALISATION 2015

En collaboration avec la Direction générale : préparation des orientations budgétaires, du Plan Pluri Annuel d'Investissements, des tarifs de traitements applicables aux collectivités adhérentes, clientes ainsi qu'aux professionnels ayant accès aux équipements du SIREDOM, des Budgets primitif et supplémentaire, du compte administratif.

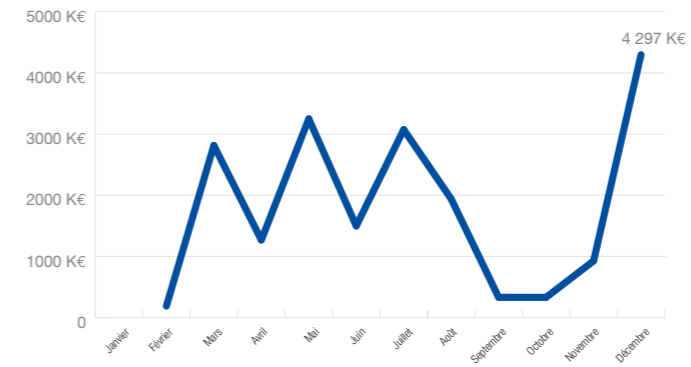
En 2015, le service Finances a émis 3 257 mandats en 346 bordereaux et 2 404 titres en 158 bordereaux traduisant l'évolution significative de la mise en œuvre des différentes politiques publiques menées par le SIREDOM et décidées par le comité syndical.

PERSPECTIVES 2016

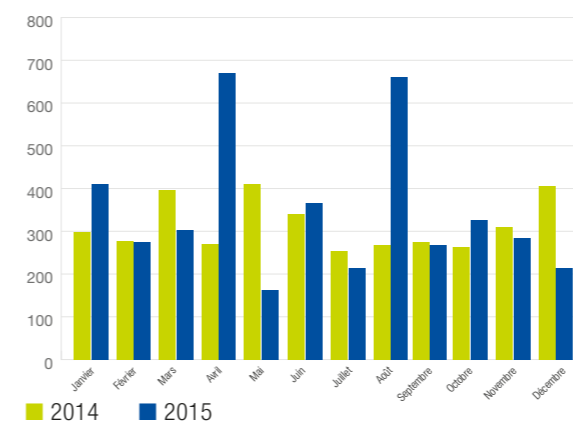
En 2016 sont prévus :

- le recrutement d'un responsable des finances ;
- la nomination d'un adjoint ;
- la mise en place d'un Plan Prévisionnel de Trésorerie ;
- le transfert de la facturation du traitement des déchets au titulaire de la délégation de service public d'exploitation des Écocentres à compter du 2 mai.

L'évolution de la trésorerie

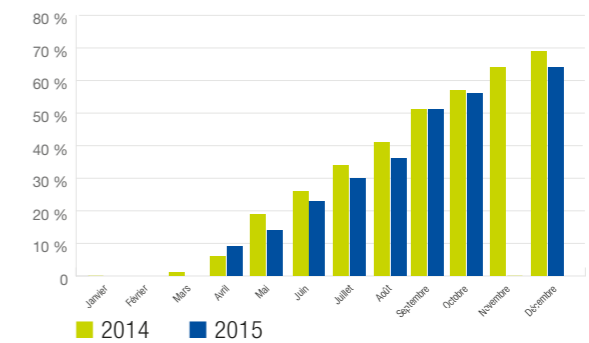


Le nombre de lignes de mandats émises



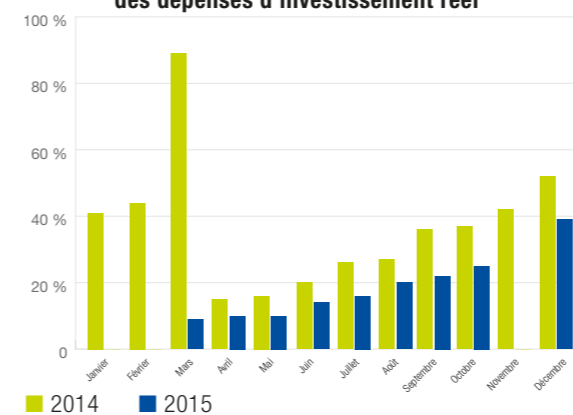
4 160 lignes de mandats émises en 2015 (3 639 en fonctionnement et 521 en investissement) contre 3 768 en 2014.

Le taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel



On constate que les crédits de fonctionnement sont peu utilisés pendant le 1^{er} trimestre 2015.

Le taux de consommation des dépenses d'investissement réel



À l'inverse, les crédits d'investissement ont été mobilisés dès le début d'année.

MARCHÉS PUBLICS

PRÉSENTATION DU SERVICE

En 2015, le service Marchés publics affaires juridiques est composé de 3 agents :

- Dania ANLI, responsable du service ;
- Clément ARLOT, gestionnaire des marchés publics (départ le 18 décembre 2015) ;
- Ludivine MAILLARD, assistante marchés publics.

MISSIONS ET COMPÉTENCES

- Coordonner, encadrer et animer le service Affaires juridiques et la commande publique, pour l'ensemble des procédures relevant des activités du SIREDOM (travaux, fournitures et services), en coordination avec les autres services du syndicat.
- Assurer la rédaction, la passation et la gestion administrative post-attribution (agrément sous-traitants, avenants, etc.) de tous les marchés du SIREDOM, dès lors que leur montant estimé est supérieur ou égal à 15 000 € HT (seuil de publicité).
- Exécuter les marchés d'assurance du SIREDOM et de location de véhicules en tant que pilote de l'achat.
- Assurer la veille juridique.
- Constituer et suivre les dossiers de précontentieux et contentieux.
- Conseil auprès de la direction et des élus.

En 2015, 47 procédures ont été lancées, en augmentation de + 360 % par rapport à l'année 2014 (13 procédures).

RÉALISATIONS 2015

Évolution de la part des marchés conclus au cours de la période 2010-2015

En 2015, on constate une nette évolution de la part des marchés conclus par rapport au nombre de ceux passés au cours de ces 6 dernières années.

Le nombre de procédures d'achat a triplé par rapport à 2014, traduisant une forte accélération de l'activité du SIREDOM dans le domaine de la commande publique.

Ces évolutions sont la conséquence des délibérations prises par le comité syndical depuis le début de la mandature 2014-2020, qui a décidé le lancement d'un nombre significatif de politiques nouvelles et a par ailleurs élargi, par voie de modification de ses statuts, le spectre des compétences exercées par le SIREDOM.

Le SIREDOM est devenu, en 2015, un investisseur public important des départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne.

La professionnalisation de l'achat public

La professionnalisation de l'achat public doit se concrétiser à travers la maîtrise du marché « Fournisseurs » ainsi que par la massification des achats. L'introduction de la comptabilité analytique dans le processus vise à optimiser l'approche économique de l'achat public (= approche en coût global).

Le SIREDOM, lui-même acheteur public, a amorcé cette démarche depuis 2015 en décidant de se doter d'une nomenclature des achats, en cours d'élaboration et qui complètera le guide de la commande publique qu'il avait mis en place en janvier 2014, lui-même en cours de refonte.

Le renforcement et l'amélioration de la fonction d'achat public consistent notamment pour le SIREDOM à se doter d'une cartographie des achats lui permettant de maîtriser les différentes familles et sous-familles d'achats dans lequel il s'inscrit ainsi que de parfaire sa connaissance du marché « Fournisseurs ».

La cartographie des achats combinée à la mise en place d'une comptabilité analytique constitue également un élément clé d'analyse économique des achats afin d'en mesurer l'efficacité en adoptant une démarche dite en coût global.

PERSPECTIVES 2016

L'année 2016 va s'inscrire dans la continuité de 2015 ; le but premier est de parvenir à une professionnalisation de l'achat public. Cette professionnalisation passera nécessairement par :

- la réalisation d'une cartographie des achats, dans un but de maîtrise des dépenses en rationalisant certains coûts et en mutualisant certains marchés ;
- la mise en place d'une évaluation des fournisseurs et des prestataires ;
- la poursuite de la mise en place de critères environnementaux et sociaux sur les procédures ;
- un plan de formation marchés publics à destination des chefs de service du SIREDOM ;
- une augmentation du recours à la négociation sur les marchés à procédure adaptée.

RESSOURCES HUMAINES - QUALITÉ

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service Ressources humaines est composé en 2015 de :

- Joëlle PINNA, responsable du service ;
- Antoine HERROUIN, gestionnaire prévention des risques hygiène et sécurité.

ORGANISATION DU SERVICE

Un service fonctionnel au service des autres services et qui assure deux séries de missions principales :

I.

- gestion de la carrière et de la rémunération des agents ;
- recrutement, accueil des nouveaux arrivants et gestion de la mobilité interne ;
- formation des agents et gestion des emplois d'insertion (apprentis, contrats d'avenir et contrats d'accompagnement à l'emploi) ;
- renforcement des déroulements de carrière ;
- maintien de la qualité de l'accueil ;
- actions de convivialité en faveur des agents (Amicale du personnel, Pluralys) ;
- relations sociales (participation à la mutuelle, comité technique paritaire) ;
- sécurité du travail et bien-être au travail ;
- équipement des agents en vêtements de travail (sécurité, image du SIREDOM) ;
- renforcement des actions de formation liées à l'hygiène et à la sécurité.

II.

- animation et coordination qualité sécurité environnement (QSE) ;
- mise en place, suivi et amélioration d'un système d'organisation QSE ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi d'une démarche qualité, sécurité, environnement (QSE) (auditer le système environnement QSE) ;
- mise en application des exigences des normes QSE ;
- rédaction de documents tels que cartographie, procédures et/ou instruction de travail ;
- application de l'analyse environnementale : analyse des résultats et proposition d'actions correctives ;
- élaboration, mise en œuvre et actualisation du plan de prévention des risques.

MISSIONS ET COMPÉTENCES

Joëlle PINNA Responsable du service RH

- Participation à la définition et à l'évaluation de la politique Ressources humaines
- Conseil à la direction générale en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines
- Gestion des emplois, des effectifs et des compétences (GPEC)
- Copilotage du dialogue social, en lien avec le directeur général des services, suivi et participation aux instances paritaires CTP et CAP
- Contrôle de la gestion administrative et statutaire
- Management opérationnel du service, animation et pilotage de l'équipe
- Information et communication aux agents
- Recherche et diffusion d'informations auprès de la gestion des carrières et établissement de la paie
- Veille prospective en matière de ressources humaines et pilotage d'études
- Fichier du personnel en conformité avec les règles statutaires
- Information et conseil des personnels et encadrants
- Suivi des absences
- Suivi de l'exécution du plan de formation

Antoine HERROUIN Adjoint au responsable du service RH

- Gestion et animation de la qualité, la sécurité et l'environnement
- Formalisation du système documentaire QSE
- Audit du système documentaire QSE
- Mise en place, suivi et amélioration d'un système d'organisation QSE
- Analyse des résultats et proposition d'actions d'amélioration du système de management QSE
- Élaboration, mise en œuvre et actualisation du plan de prévention des risques
- Mise en œuvre et suivi des mesures de prévention et d'hygiène au travail
- Mise en œuvre et suivi des actions de formation en termes d'hygiène et de sécurité
- En binôme avec la responsable de service, formation à la gestion du personnel (formation, carrière, paie...)

En 2015, 48 agents travaillent de façon permanente au SIREDOM. Ils exercent des métiers très divers en direction de publics clairement différenciés et dans plus de trois lieux distincts (siège, Écosite Sud-Essonne et locaux de la rue des Pyrénées à Lisses) au sein du territoire, au bénéfice de 129 communes.

Les recrutements effectués en 2015 ont permis de remplacer les agents partis par voie de mutation ou pour développer de nouveaux services et prestations. Le SIREDOM a souhaité adhérer aux dispositifs ayant pour objet de faciliter l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle : ainsi, 5 agents en contrats d'avenir et deux contrats d'accompagnement dans l'emploi sont employés au 31 décembre 2015.

Dans le prolongement de cette démarche le SIREDOM a souhaité, en accueillant des étudiants stagiaires dans le cadre de leur scolarité, faire découvrir les métiers et filières de demain (prévention, revalorisation, énergie, développement durable).

Depuis le 1^{er} janvier 2015 le SIREDOM a ainsi accueilli :

- 3 jeunes de 16 ans en découverte d'une semaine des milieux professionnels (un jour par service) ;
- une jeune fille de 18 ans en 1^{re} année de BTS environnement biodiversité ;
- 5 filles et 3 garçons de 18 ans en bac pro finances (une a été prolongée en job d'été d'un mois et 3 d'entre eux ont fait plusieurs périodes d'un mois ;
- un jeune homme de 20 ans en BTS d'informatique durant un mois.

Par ailleurs, le SIREDOM a favorisé l'accueil de stagiaires dans le cadre de leur requalification professionnelle d'adultes en recherche d'emploi, en partenariat étroit avec l'AFPA ou

dans le cadre d'une reconversion professionnelle par pôle emploi ou une mission locale :

- 2 femmes et 1 homme niveau bac et bac+2 de 32 à 43 ans, accueillis dans le cadre de l'obtention de leurs diplômes (finances, RH/paies, conseillère en insertion professionnelle)
- 2 femmes de 50 ans (handicap) en formation accueil, et de 25 ans niveau master en RH (organisation et management) ;
- 3 jeunes filles de 21 à 22 ans ont été recrutées dans le cadre des jobs d'été, pour un mois chacune.

7 agents ont été promus au regard de leurs compétences professionnelles ou réussite aux concours aux grades de directeur territorial, d'attaché, d'attaché principal, de technicien principal de 1^{re} classe, d'animateur principal de 2^e classe et d'agent de maîtrise principal au cours de l'année 2015.

RÉALISATION 2015

- Poursuite de la formation d'emplois d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi, formations d'intégration (découverte du fonctionnement des collectivités et du statut, BAFA, bûcheronnage, Excel initiation, préparation aux concours...)
- Amélioration des conditions de travail des agents (fourniture des vêtements, des chaussures ou des équipements de protection individuelle adaptés aux services, aux métiers et aux exigences réglementaires)
- Réalisation d'un exercice de crise auprès de Semardel (février 2015)
- Lancement d'un appel d'offres pour la fourniture et le nettoyage du linge et des vêtements de travail

- Lancement d'un appel d'offres pour la fourniture et la mise en place d'un nouveau logiciel carrière/paie
- Réalisation du plan de prévention des risques - Mise en œuvre des astreintes
- Refonte du régime indemnitaire
- Agrément pour l'accueil de deux TIG et de deux services civiques
- Mise en place de l'inventaire des îlots de biodiversité
- Renouvellement de la certification
- Actualisation et diffusion de la nouvelle politique environnementale du SIREDOM

PERSPECTIVES 2016

- Recrutement d'un agent gestionnaire/paie au service RH
- Mise en œuvre du nouveau logiciel gestion/paie automatisé et mise en œuvre de la dématérialisation totale des paies : gain de temps escompté 3 à 4 jours/mois ETP (réalisation complète pour le 1^{er} mai 2016)
- Accessibilité dématérialisée à leurs congés sur le logiciel pour les agents (réalisation complète en juillet 2016).
- Mise en œuvre des 82 décrets concernant la refonte du statut
- Réalisation du PAPI (plan annuel de prévision des inondations)

EXPLOITATION ET GESTION DÉLÉGUÉE

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service Exploitation et Gestion déléguée est composé de 8 agents :

- Stéphanie PATRICE, responsable, coordonne les activités du service ;
- Marielle MARZIN, gestionnaire de données, assure le suivi et l'analyse de l'ensemble des tonnages traités par le SIREDOM ;
- Françoise WILTORD et Vincent PHILIPPON, agents d'exploitation en charge du suivi technique et administratif de l'Écosite Sud-Essonne ainsi que du suivi de l'exploitation des installations de traitement ;
- Laurent CORRAL responsable Écosite Sud-Essonne, exploité en régie ;
- Frédéric TOULAIN, Tony FARIA DA COSTA et Karim ATHMAN, agents d'exploitation.

MISSIONS

- Contrôle et suivi de l'exploitation du CITD de Vert-le-Grand (usine d'incinération et centre de tri des collectes sélectives)
- Gestion des contrats de reprise des matières premières secondaires issues du tri
- Élaboration, mise en œuvre et contrôle des marchés de traitement des déchets du syndicat
- Gestion des contrats avec les éco-organismes (Eco-Emballages, EcoFolio, Eco-Mobilier) et des soutiens afférents
- Gestion des données quantitatives et qualitatives des collectes en porte-à-porte
- Exploitation de l'Écosite Sud-Essonne
- Suivi budgétaire du service

RÉALISATION 2015

Centre Intégré des Traitement des Déchets de Vert-le-Grand

Le SIREDOM a confié, par le biais d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA), à Semardel (société d'économie mixte) la construction et l'exploitation d'un centre de tri des collectes sélectives et d'une unité de valorisation énergétique des ordures

ménagères, situé à Vert-le-Grand. Ce contrat arrivant à échéance le 31 décembre 2018 et le SIREDOM ne disposant pas d'un inventaire des biens dans le cadre de ce contrat, a lancé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un inventaire physique, comptable et juridique dans le périmètre du BEA et des actes détachables et non détachables de ce contrat.

Cet inventaire porte tant sur les biens mobiliers que sur les biens immobiliers et plus généralement sur les biens matériels et immatériels, ainsi que sur les équipements, installations, infrastructures ou parcelles annexes, et notamment les voiries et réseaux nécessaires au bon fonctionnement du service public.

Cet inventaire sera présenté au comité syndical du SIREDOM en 2016.

Pour la première fois depuis la mise en œuvre du BEA, le SIREDOM a fait usage de son pouvoir de contrôle en mandant un cabinet pour effectuer l'audit de 4 postes du compte d'exploitation du BEA (frais de fonctionnement, frais de fonctionnement du BEA, frais généraux, frais d'assistance). Les objectifs de ce contrôle étaient de :

- vérifier que les pratiques du délégataire sont en accord avec les exigences légales, réglementaires et contractuelles ;
- lister, le cas échéant, les obligations non respectées de la part du délégataire afin d'exiger leur respect avant le terme du contrat ;
- disposer d'une connaissance précise des différents services délégués afin d'être en mesure de fournir un descriptif complet lors de la future procédure portant sur l'exploitation du CITD et d'assurer une équité d'information entre les candidats ;
- identifier les points faibles du contrat de DSP en cours d'exécution.

Cet audit a fait apparaître des écarts dans ces 4 postes du compte d'exploitation.

Un groupe de travail SIREDOM/Semardel sera donc constitué

en 2016 pour analyser les coûts supportés par le délégant.

Le service Exploitation et Gestion déléguée a également participé en 2015 à 142 contrôles sur les matières premières secondaires issues du tri pour vérifier leur conformité aux prescriptions techniques minimales des filières de recyclage, ainsi qu'à 294 déclassements de collecte sélective. Ces apports n'étaient pas conformes à la qualité attendue en entrée au centre de tri.

Certaines collectivités du SIREDOM ont assisté aux caractérisations effectuées sur les apports de collecte sélective au centre de tri afin d'en déterminer leur qualité.

En 2015, 479 caractérisations ont été réalisées sur les collectes entrantes sur le centre de tri pour le SIREDOM.

Relation SIREDOM/Semardel

Plusieurs actionnaires de Semardel, parmi lesquels, outre le SIREDOM, la Caisse des Dépôts et le Conseil départemental de l'Essonne, ont souhaité la signature d'un pacte d'actionnaires.

Celui-ci précise les règles de gouvernance de la société d'économie mixte, les conditions d'évolution de l'actionariat, définit les modalités de rémunération des fonds propres investis par les actionnaires et garantit la transparence dans la gestion du groupe Semardel. Il définit également la constitution, au sein du conseil d'administration, d'un comité stratégique, d'un comité financier et d'un comité des recrutements et des rémunérations.

Exploitation de l'Écosite Sud-Essonne :

L'Écosite Sud-Essonne est exploité en régie par 4 agents qui assurent la réception et le transfert des déchets des collectivités situées au sud du territoire du SIREDOM.

Les apports 2015 à l'Écosite Sud-Essonne ont diminué de 7 % par rapport à 2014.

Ceci s'explique notamment par la mise en place sur le SIROM de la région de Milly-la-Forêt de la TEOMi, induisant une baisse de 22 % des ordures ménagères pour cette collectivité.

Les agents de l'Écosite Sud-Essonne réalisent également des caractérisations sur les collectes sélectives entrantes, comme pour le CITD de Vert-le-Grand.

En 2015, 96 caractérisations ont été effectuées par les agents du site.

Le site est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Dans ce cadre, la DRIEE a réalisé un contrôle en 2015 sur le rejet des eaux pluviales et résiduelles. Les résultats des analyses effectuées sont conformes aux normes réglementaires applicables au site.

Afin de pouvoir optimiser l'exploitation de l'Écosite Sud-Essonne, le SIREDOM a lancé une étude de faisabilité en 2015 sur son devenir.

Cette étude a permis de mettre en exergue les pistes d'accroissement de gisement de déchets pouvant transiter par le site, les optimisations des quais de transfert existants et la faisabilité de la réalisation d'une capacité de surtri des emballages ménagers en plastique, dans le cadre du Plan de relance du tri et du recyclage lancé par Eco-Emballages.

Le principe de délégation de service public comme mode de gestion a également été approuvé par le comité syndical et les membres de la Commission consultative des services publics locaux saisis à cet effet.

Cette nouvelle délégation de service public aura donc pour objectif de rationaliser l'exploitation du site, de construire et exploiter une capacité de surtri des emballages en plastique.

Cet équipement, sans équivalent en Île-de-France, sera en capacité de trier les emballages ménagers en plastique en mélange provenant d'autres syndicats de collecte et/ou de traitement des ordures ménagères, afin d'optimiser les équipements publics et de rationaliser la dépense publique.

Pour ce faire, le SIREDOM et le SYCTOM de Paris ont développé une nouvelle stratégie visant notamment à disposer de capacités de traitement à la périphérie de leurs territoires et jouer ainsi pleinement la carte métropolitaine de la mutuali-

sation des équipements de traitement, au bénéfice de l'intérêt général de la mission de service exercée par les deux syndicats.

Le SIREDOM et le SYCTOM de Paris ont ainsi conclu un protocole d'accord d'intention qui fixe les grands principes de coopération entre les deux syndicats.

Plan de relance du tri et du recyclage :

Eco-Emballages a lancé, fin 2014, le Plan de relance du tri et du recyclage, qui porte sur l'optimisation des collectes et sur l'expérimentation de l'extension des consignes de tri des emballages en plastique.

Le SIREDOM a candidaté sur ces 2 volets et a été retenu sur le renforcement de l'implantation de bornes aériennes d'apport volontaire de verre ainsi que pour l'extension des consignes de tri des emballages en plastique.

Concernant ce projet, après avoir délibéré en mai sur les principes directeurs de la candidature du SIREDOM, le comité syndical a approuvé le programme et l'enveloppe financière des travaux de modernisation du centre de tri de Vert-le-Grand. Les travaux prévus se réaliseront en 2 phases et permettront, à terme, de traiter 40 000 tonnes de collecte sélective en extension de consignes sur le centre de tri. Une campagne de communication accompagnera les différentes étapes de l'extension de ces consignes.



Les travaux de la première phase ont pour objectif :

- d'adapter le centre de tri aux tonnages et aux volumes

supplémentaires générés par l'extension des consignes de tri ;

- d'augmenter le tonnage horaire du centre de tri à 12 t/h ainsi que les capacités volumiques des équipements ;
- de modifier la chaîne de tri pour : capter les films plastiques, améliorer la captation des papiers et cartons du flux de gros de magasin, capter un nouveau flux de papier bureautique, améliorer la séparation des petits emballages en aluminium, limiter les recyclables dans les refus, déplacer les compacteurs de refus, capter les emballages en plastique rigide en un seul flux dans l'optique de l'implantation d'une capacité de surtri de ces déchets à l'Écosite Sud-Essonne.

Ces travaux seront réalisés en 2016.

Le comité syndical a également approuvé la convention de financement de ces travaux puisque le Bail Emphytéotique Administratif qui lie le SIREDOM et Semardel pour l'exploitation du CITD arrive à échéance au 31/12/2018.

Semardel ne peut donc pas supporter le financement de cette opération. Cette opération fait partie du programme pluriannuel d'investissement du SIREDOM.

Recyclage des petits emballages en aluminium

Le SIREDOM a été retenu par Eco-Emballages afin de participer à l'expérimentation menée en vue de trier et recycler les emballages en aluminium issus des refus de collecte sélective.

SEMARIV, exploitant du centre de tri, a mis en place les équipements nécessaires pour la récupération séparée de ces emballages. Des campagnes de communication ont été menées auprès des usagers afin de les informer et de les inciter à trier ces nouveaux déchets en vue de leur recyclage. La quantité d'emballages en aluminium recyclée sur le territoire du SIREDOM a ainsi augmenté de près de 29 % en 2015.

Marché du traitement des encombrants

Au 1^{er} janvier 2015 un nouveau marché de réception et traitement des encombrants issus des collectivités adhérentes permet d'accueillir ces déchets au centre de tri de SEMAVAL.

Le service exerce un contrôle des performances de ce centre de tri en matière de traitement et de valorisation des matériaux issus de ce tri.

Éco-organismes

Le service Exploitation et Gestion déléguée assure le suivi des contrats avec les éco-organismes en vue d'obtenir des soutiens financiers, effectue les déclarations ainsi que le suivi des matériaux valorisés pour l'obtention de ces soutiens.

Au regard des tonnages valorisés en 2015 par le centre de tri des collectes sélectives, les soutiens perçus par le biais du contrat pour l'action et la performance Eco-Emballages devraient augmenter de 6 % par rapport à l'année précédente.

La montée en puissance de la collecte du mobilier usagé s'est poursuivie en 2015 avec le basculement opérationnel de la déchèterie de Ris-Orangis le 1^{er} juillet 2015.

Les tonnages de meubles collectés sur les déchèteries en 2015 ont augmenté de près de 41 % par rapport à 2014. Ce sont autant de coûts non supportés par le SIREDOM et ses collectivités membres.

Mandat spécial délégué

M. Philippe ROTTEMBOURG, délégué titulaire de la CC du Val d'Essonne, a reçu un mandat spécial du président du SIREDOM dans le cadre de ses fonctions de délégué titulaire.

Il lui a été confié une mission portant sur l'analyse des tonnages triés de la collecte sélective. Les résultats de son travail ont été présentés au bureau syndical. Ils ont permis de mettre en exergue les collectivités sur lesquelles des actions pourraient être engagées afin de capter plus de déchets recyclables ou d'améliorer la qualité du tri pour maîtriser les coûts afférents (coût de traitement, augmentation des soutiens des éco-organismes).

PERSPECTIVES 2016

- Mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers en plastique : modernisation du centre de tri des collectes sélectives et campagne de communication auprès des usagers
- Finalisation de l'inventaire physique et comptable des biens matériels et immatériels dans le cadre du bail emphytéotique administratif (BEA) conclu avec la Semardel, dans le cadre du renouvellement du mode d'exploitation du CITD de Vert-le-Grand
- Démarrage de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du mode d'exploitation du CITD
- Lancement de la procédure de délégation de service public pour l'exploitation de l'Écosite Sud-Essonne et la création d'une capacité de surtri
- Renouvellement du marché de traitement des déchets des services techniques
- Renouvellement des contrats de reprise des matières premières secondaires issues du tri suite au nouvel agrément de l'éco-organisme en charge des emballages, fin 2016

ÉCOCENTRES ET APPORT VOLONTAIRE

ORGANISATION DU SERVICE

Le service Écocentres apport volontaire est composé de 9 agents :

- Marianne JACQUET, responsable du service ;
- Philippe SICARD, adjoint au service, responsable travaux écocentres ;
- Dany LEVAL, assistant d'exploitation travaux BAV ;
- David LEFFRAY, assistant veille réglementaire ;
- Karim ATHMANE, assistant contrôle d'accès déchèteries ;
- Kévin COSTA, assistant contrôle d'accès déchèteries ;
- Céline WARIN, responsable suivi MODERIS, accès déchèteries, suivi des réclamations, contrôle facturations ;
- Daniel RIBEIRO, assistant contrôle d'exploitation déchèteries ;
- Wilbert JEAN, secrétaire de service.

- Un agent a quitté le SIREDOM en novembre 2015
- Un agent a été transféré en juillet 2015 à l'Écosite Sud-Es-sonne
- Un agent est en arrêt longue maladie

MISSIONS ET COMPÉTENCES

Missions

- Gestion du service des déchèteries/écocentres (exploitation, accueil, transport des déchets, traitement, traçabilité des tonnages)
- Gestion du service de collecte des bornes d'apport volontaire de verre et emballages (collecte du parc de 830 bornes à verre et 20 bornes emballages)
- Mise en œuvre et suivi des travaux de construction, extension et rénovation des déchèteries/écocentres
- Mise en œuvre et suivi des travaux des plates-formes d'apport volontaires (réseau de bornes enterrées de verre et emballages)

Équipements

- 16 déchèteries/écocentres
- 830 bornes d'apport volontaire verre
- 30 plates-formes d'apport volontaire enterrées

RÉALISATIONS 2015

Déchèteries/écocentres

Au 31 décembre 2015, le réseau déchèteries/écocentres compte 16 équipements avec la reprise en gestion de la déchèterie d'Épinay-sur-Orge. Ils accueillent gratuitement, et dans la limite de 8 tonnes/an/badge, les déchets ménagers occasionnels des particuliers du territoire du SIREDOM non collectés en porte-à-porte. Les déchets des acteurs d'activités économiques sont quant à eux acceptés sur 13 déchèteries. L'offre d'acceptation des acteurs économiques s'est également étoffée avec la possibilité d'accueillir par convention d'accès les autoentrepreneurs, services à la personne et professions libérales.



L'évolution des tonnages depuis 2013 montre une diminution des apports globaux en déchèteries, notamment due à la maîtrise des apports frauduleux de professionnels grâce à la mise en œuvre du logiciel Moderis et du système de ponts-basculés en entrée/sortie, ainsi qu'à la limitation d'apports fixée en juillet 2014 à 8 tonnes/an/badge. Ainsi, en 2015, le réseau déchèteries a collecté et traité 88 397 tonnes de déchets, soit une baisse de 8 % par rapport à 2014, et accueilli 532 842 usagers, fréquentation assez stable depuis 2014.

Afin de lancer sur les 3 années à venir plusieurs opérations de travaux pour améliorer la fluidité des apports et permettre un accueil encore plus élargi, un Plan Pluriannuel d'Investissement a été voté en décembre 2014. Ainsi le réseau passera à terme à 23 équipements. L'extension des déchèteries de Ballancourt-sur-Es-sonne, Étampes, Saint-Pierre-du-Perray, Saclas et Lardy ont été réalisées. Ces extensions incluent également la mise en place des systèmes de ponts-basculés en entrée/sortie et du logiciel Moderis pour améliorer la traçabilité des apports entrants sur ces équipements.

Des travaux de mises aux normes de certaines déchèteries, notamment l'amélioration des systèmes antichutes, ont également été réalisés afin de se conformer au nouvel arrêté 2710 des ICPE auquel sont assujetties les déchèteries.

Enfin, plusieurs projets de construction de nouveaux équipements, d'aménagement ou de réhabilitation ont été lancés durant 2015 avec notamment les projets du Coudray-Montceaux, Montgeron, Saint-Germain-lès-Arpaçon, Morangis, Étréchy, Vigneux-sur-Seine, Amponville et Pussay.

Exploitation du réseau déchèteries/écocentres

Un nouveau concept

À l'heure de la COP21 et de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le SIREDOM entend repenser son modèle de réseau de déchèteries axé sur l'apport volontaire des déchets ménagers et des encombrants. Il souhaite orienter ainsi ses équipements vers les trois axes du développement durable (social, environnemental et économique) et donne un nouveau nom à son réseau afin de marquer ce changement : le **réseau des écocentres**.

Le concept des écocentres est né au Canada et s'est ensuite développé en France ces dernières décennies. Un écocentre est avant tout un lieu d'échange, de formation et de sensibilisation à l'environnement, aux métiers de l'artisanat en lien avec l'environnement et d'une manière générale au développement durable en lien avec le territoire sur lequel est situé l'écocentre.

Aussi le SIREDOM a-t-il souhaité intégrer ce concept en l'asso-

ciant au fonctionnement actuel des déchèteries, avant tout axé sur le tri et le traitement des déchets occasionnels.

Lancement d'une procédure de DSP

Dès 2012, une réflexion a été menée par l'exécutif, la direction et le service déchèteries pour étudier la faisabilité d'intégrer l'exploitation des déchèteries et le traitement des déchets associés au sein d'une délégation de service public (DSP). L'exécutif, sous la précédente mandature, n'ayant pas souhaité, notamment pour des raisons de délais de procédure, opter pour ce type de contrat, un nouveau marché public en appel d'offres a été lancé en 2013 puis attribué pour une durée de deux ans, renouvelable une fois. En 2014, l'exécutif élu au titre de l'actuelle mandature a fait le choix de lancer une procédure de DSP.

La DSP est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service.

Dans le cas de la DSP des écocentres/déchèteries, il s'agit d'une DSP dite en affermage avec îlots concessifs. En effet, le contrat prévoit l'exploitation et la maintenance d'écocentres déjà existants et à venir et appartenant au SIREDOM (16 sites existants et 3 futurs sites en maîtrise d'ouvrage par le SIREDOM), mais également la création par le délégataire de deux écocentres dédiés uniquement aux professionnels, deux écocentres spécialisés sur certains flux comme les déchets végétaux et les gravats ainsi qu'un méthaniseur dédié au traitement des déchets végétaux, fumier de cheval et biodéchets.

Ainsi, la procédure de DSP a débuté en mars 2015 pour une notification au futur délégataire au 6 avril 2016 et un démarrage du contrat au 2 mai 2016.

Bornes à verre

Durant l'année 2015, un marché de conception/réalisation de plates-formes d'apport volontaire enterrées a été mis en œuvre afin de répondre à une attente importante des collectivités sur l'intégration du parc d'apport volontaire de verre, notamment en centre-ville et zones préservées sur le plan paysager. Aussi, le

SIREDOM a fait le choix d'une plate-forme intégrée comprenant une majorité d'écomatériaux pour le mobilier urbain associé (pallissades, totem d'information), muni de 3 bornes enterrées permettant de recevoir le verre et les emballages et équipé d'un mât d'éclairage photovoltaïque.

Les premières plates-formes ont été inaugurées en fin d'année 2015, notamment dans le sud du territoire. 30 plates-formes ont vu le jour sur l'année 2015.

PERSPECTIVES 2016

- Mise en œuvre au 2 mai 2016 de la DSP
- Redéploiement de l'effectif du service au regard de la mise

en œuvre de la DSP

- Mise en place d'une nouvelle organisation d'exploitation, de suivi et de contrôle des prestations par la mise en place de la DSP au 2 mai 2016
- Réalisation des déchèteries du Coudray-Montceaux, d'Étréchy, de Saint-Germain-lès-Arpajon, de Montgeron et extension de Morangis
- Démarrage de la maîtrise d'œuvre pour Amponville et Vigneux-sur-Seine
- Fin de la première tranche de travaux des plates-formes d'apport volontaire enterrées et réalisation de la seconde tranche pour atteindre 100 plates-formes réalisées sur le territoire fin 2016

ÉTUDES ET PROSPECTIVE

ORGANISATION DU SERVICE

Le service comprend un agent, Cécile TISSOT, qui a reçu l'aide d'un agent du service Énergie pour la réalisation d'études en interne nécessitant des investigations techniques : fumiers équins, déchets organiques de culture et d'élevage. Plus globalement, elle travaille en collaboration transversale avec l'ensemble des services en fonction des projets et des études menés.

MISSIONS ET COMPÉTENCES

- Pilotage et réalisation des études prospectives notamment sur les nouveaux gisements (en interne ou en externe)
- Pilotage de la stratégie de développement durable : en 2015, réalisation du bilan carbone, rédaction du rapport annuel sur la situation en matière de développement durable du SIREDOM, organisation du Lisses Recycling Forum
- Suivi des évolutions réglementaires en matière de déchets
- Mise en forme du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets

RÉALISATIONS 2015

Réalisation des études prospectives sur les nouveaux gisements en interne ou en externe

Biodéchets

En 2015, l'étude commencée fin 2014 sur les biodéchets des gros producteurs s'est poursuivie.

L'état des lieux de recensement des producteurs et du gisement a pu être présenté en bureau syndical et largement diffusé à l'ensemble des acteurs. Cette étape a été suivie par une démarche de concertation avec les parties prenantes qui devrait aboutir, dans un premier temps, à la mise en œuvre d'un dispositif de collecte et de valorisation des biodéchets des établissements scolaires du secondaire.

En complément, un important travail de collecte de données concernant les dispositifs techniques existants et les retours d'expérience des opérations de gestion des biodéchets ménagers/professionnels engagées par des collectivités et des prestataires a été mené. L'ensemble des informations est regroupé dans un rapport intitulé « Boîte à outils », celui-ci a été diffusé aux différents acteurs du projet.

À terme, le SIREDOM prévoit de traiter les biodéchets de la restauration scolaire dans son unité de méthanisation d'Itteville, en projet.

Fumiers équins

Une étude, réalisée en interne, a également porté sur le traitement des fumiers équins. En effet, ce gisement abondant sur le périmètre du syndicat est pourvu d'un pouvoir méthanogène intéressant et à considérer dans le développement et la structuration de la filière de méthanisation des déchets organiques. Le gisement a pu être estimé et les pratiques actuelles des centres équestres recensées.

Pilotage de la stratégie de développement

Bilan carbone

En 2015, le SIREDOM a réalisé son premier bilan carbone. Confié à un bureau d'études, il a permis de comptabiliser les émissions liées aux différentes activités du SIREDOM et de faire émerger les sujets à enjeux. Le SIREDOM se dotera, à compter de 2016, d'indicateurs de suivi et concevra l'élaboration d'un plan d'action portant sur la maîtrise, la réduction de ses émissions de GES ou leur compensation. Ce plan sera présenté au comité syndical en décembre 2016.

Lisses Recycling Forum (LRF)

Le SIREDOM a réuni en juin 2015, lors du premier LRF, une quarantaine d'acteurs de l'économie circulaire du territoire qui ont pu échanger autour des innovations, des métiers, de la valorisation des déchets organiques et de la commande publique. Cet événement novateur, très apprécié par les participants, sera renouvelé en 2016.

Rapport sur la situation en matière de développement durable du SIREDOM

La loi 2010-788 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle II », dans son article 255, impose aux collectivités territoriales et aux EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Le SIREDOM, bien que n'étant pas un EPCI à fiscalité propre, a tenu, en toute transparence, à réaliser cet exercice de pré-

sentation de ses actions en matière de développement durable pour la première fois en 2015, compte tenu des multiples impacts des activités qu'il développe dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets, ainsi que dans le domaine de la production d'énergie. Ce rapport a été présenté lors de la séance du comité syndical du 18 novembre 2015 et a fait l'objet d'un donné acte à l'unanimité.

Ce rapport sera désormais soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée délibérante lors de la séance au cours de laquelle est présenté le rapport d'orientation budgétaire.

Suivi des évolutions réglementaires en matière de déchets

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (TEVE) n° 2015-992 du 17 août 2015 a été analysée, dans les effets qu'elle implique pour le SIREDOM, par un groupe de travail interne composé de représentants des services Énergie, Études et Prospective et Affaires juridiques et Marchés publics, et a fait l'objet d'une présentation aux élus de l'assemblée délibérante ainsi qu'aux agents, afin d'en mesurer les enjeux et les impacts sur les activités du SIREDOM.

Le groupe de travail interne précité a pour mission de préconiser puis suivre les évolutions des actions et politiques publiques que le SIREDOM déploie afin de garantir leur conformité aux objectifs fixés par la loi TEVE.

PERSPECTIVES 2016

- Mise en place d'un système d'information géographique
- Poursuite de travaux d'études sur les nouveaux gisements ou posant des problématiques particulières
- Suivi des travaux de la Région Île-de-France sur l'exercice de renouvellement de la planification : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)
- Renforcement des partenariats entre le SIREDOM et les grandes institutions publiques
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable
- Mise en place et suivi d'une stratégie de recherche et d'obtention de subventionnements en matière d'investissements

ÉNERGIE

ORGANISATION

Deux agents composent le service mission énergie :

- Magatte MBENGUE, chef de la mission
- Agostinho RIBEIRO

MISSIONS ET COMPÉTENCES

- Magatte MBENGUE :
 - pilotage des projets de production et fourniture d'énergie renouvelable : adaptation de l'unité d'incinération pour produire de la chaleur en cogénération ;
 - relations contractuelles avec les cabinets d'études et avec la CA Évry Centre Essonne, propriétaire du réseau urbain de chaleur.
- Agostinho RIBEIRO :
 - recherche documentaire et benchmark sur divers sujets liés à la production d'énergie et à la capture de CO₂ atmosphérique ;
 - suivi de projets sur l'installation d'hydroliennes et des études préalables aux travaux d'adaptation de l'unité d'incinération.

RÉALISATIONS 2015

- Contribution, en lien direct avec la direction générale, à la modification des statuts du SIREDOM : prise de la compétence énergie renouvelable
- Contribution, en lien direct avec la direction générale, à l'élaboration des principes régissant la production et la fourniture d'énergie renouvelable (chaleur) par l'unité d'incinération adaptée, et à leur adoption par le comité syndical en séance du 13 mai 2015

Mars-juin 2015

- Pilotage des études de préprogramme et de programmation des travaux sur l'unité d'incinération, menées par le cabinet conseil, en collaboration avec la responsable du service Exploitation et Gestion déléguée. Ces études serviront de base aux études et travaux de l'assistant à maîtrise d'ouvrage du SIREDOM en 2016

Mai-juin 2015

- Conduite, pour le compte du SIREDOM, de la négociation du prix de la chaleur devant être livrée à l'agglomération d'Évry en assistance à la direction générale
- Contribution à l'élaboration de la convention de fourniture de chaleur entre le SIREDOM et la communauté d'agglomération Évry Centre-Essonne (CAECE), et à son adoption par le comité syndical, sous l'autorité de la direction générale, en collaboration avec la responsable du service Exploitation et Gestion déléguée. Cette convention, pour être pleinement opérationnelle, doit être signée par les futurs concessionnaires de la CAECE et le SIREDOM. Les premiers devraient être connus à l'été 2016, les seconds ne seront désignés qu'à l'automne 2018
- Contribution à l'élaboration de la convention de raccordement entre le SIREDOM et la CAECE, et à son adoption par le comité syndical, sous l'autorité de la direction générale, en collaboration avec la responsable du service Exploitation et Gestion déléguée
- Contribution à la négociation sur l'indemnisation de Semardel pour pertes d'exploitation occasionnées par les travaux d'adaptation de l'unité d'incinération, en assistance à la direction générale
- Contribution à l'élaboration de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le SIREDOM et la Semardel, pour les travaux d'adaptation de l'unité d'incinération, et à son adoption par le comité syndical, en collaboration avec la direction générale, la responsable du service Exploitation et Gestion déléguée, convention signée entre les parties.

Octobre-novembre 2015

- Contribution à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'adaptation de l'unité d'incinération, instruction du dossier d'adoption du DCE par le bureau du comité syndical.

Août-décembre 2015

- Pilotage du projet de déploiement d'hydroliennes sur la Juine et l'Essonne, en liaison avec la commune

d'Itteville, avec une entreprise spécialisée. La conduite à son terme de ce dossier est contrainte par les prescriptions liées à la protection réglementaire des rivières de l'Essonne en vue, notamment, d'assurer leur continuité écologique (le bon déroulement du transport naturel des sédiments et la libre circulation des espèces biologiques).

- Pilotage du projet de définition d'une vocation d'îlot de biodiversité et puits de carbone pour un terrain agricole de 2,5 ha appartenant au SIREDOM et situé sur la commune de Wissous, en lien direct avec la direction générale et la responsable du service Études et Prospective. Saisine de la Fondation de coopération scientifique du Plateau de Saclay en vue d'en faire un terrain de recherche et d'expérimentation sur les plantes à haut potentiel énergétique. La proposition n'a pas abouti en raison de l'éloignement du terrain par rapport au site de Moulon, sur le Plateau de Saclay, où se trouve l'essentiel des équipements et matériels de recherche agronomique. L'étude interne a été menée par Agostinho Ribeiro sur un projet de boisement du terrain à vocation de puits de carbone.

Octobre-décembre 2015

- Instruction des dossiers de demande de subvention à l'État (ADEME), la Région Île-de-France et la Commission européenne (Fonds FEDER) pour les travaux d'adaptation de l'unité d'incinération. L'avancement a été satisfaisant avec l'ADEME, moins avec la Région pour ses fonds propres et pour les fonds européens qu'il gère en liaison avec l'État (préfecture de Région)

Avril-décembre 2015

- Contribution à la création du Conseil de Développement de l'Économie Circulaire (CODECI) du SIREDOM, secrétariat des travaux du CODECI en collaboration avec la direction générale et la responsable de l'Administration générale. Le Conseil fonctionne sous la présidence de M. Charley Josquin. Une première restitution des travaux a été faite lors du comité syndical du 16 décembre 2015. Le Conseil cherche à s'ouvrir davantage sur l'extérieur, en mettant à profit les ressources et compétences

locales, pour répondre aux nombreuses saisines du SIREDOM et assurer un suivi de ses recommandations



PERSPECTIVES 2016

L'année 2016 verra, avec la poursuite du projet d'adaptation de l'unité d'incinération de Vert-le-Grand, le lancement des études portant sur de nouveaux projets tels que :

- études de définition d'une centrale de cogénération à partir d'un mix combustible bois-CSR ;
- études relatives à la réalisation de stations d'avitaillement en GNV/bioGNV à partir de biométhane produit par le SIREDOM, en liaison avec le SIGEIF et GRDF (GNV : gaz naturel pour véhicules) ;
- études sur le déploiement de panneaux photovoltaïques en zone rurale du périmètre SIREDOM.

PRÉVENTION

ORGANISATION DU SERVICE

Fin 2015, le pôle conseils prévention et tri des déchets est composé de 3 unités regroupant 7 agents.

Une responsable de service, Lyse GASTEAU, coordonne les 3 unités :

- l'unité Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) : Rachel SIMON, animatrice du PLPD, est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions du PLPD ;
- l'unité conseillers prévention et tri des déchets : Mathurine JACQUES, Sarah RODRIGUES et Jonathan MOUTACHY, conseillers prévention et tri des déchets, sont chargés des actions de conseils auprès des habitants et des actions de communication de proximité ;
- l'unité BRISFER : Fabien BRICHE et Rodrigue BEKIMA encadrants BRISFER sont chargés notamment de la mise en œuvre des chantiers : communication, inscriptions, sélection des candidats et des sites de nettoyage et/ou de sensibilisation, encadrement, mise en sécurité...

MISSIONS ET COMPÉTENCES

Le pôle conseils prévention et tri des déchets assure 3 missions principales :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de prévention des déchets et notamment du Programme Local de Prévention des Déchets ;
- l'accompagnement et le conseil aux collectivités et habitants pour l'amélioration de la qualité du tri et de la prévention des déchets ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des chantiers BRISFER et de services aux collectivités dans le domaine environnemental.

RÉALISATIONS 2015

Unité Programme Local de Prévention des Déchets

Bilan du PLPD contractualisé avec l'ADEME

Suite à la mise en place, en 2010, du dispositif d'aide financière de l'ADEME pour accompagner les collectivités en vue d'atteindre les objectifs de réduction de 7 % par habitant et par an de la production de déchets, 7 collectivités sur le territoire du SIREDOM ont mené un PLPD. Le SIREDOM, quant à lui, a mené un PLPD auprès des 78 communes ne répondant pas aux critères définis par l'ADEME.

En fin d'année 5, sur les 17 actions prévues, 15 ont été mises en œuvre, 1 a été clôturée, 1 a été ajoutée et 2 n'ont pas été mises en place.



Évolution de la quantité de déchets produite par les habitants des communes couvertes par le Programme Local de Prévention des Déchets du SIREDOM de 2009 à 2014

	Ratio kg/hab de 2009 à 2014						Évolution 2009-2014	Évolution 2013-2014
	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
OMR	289	273	267	263	254	251	-13 %	-1 %
Verre	25	26	26	26	26	26	2 %	-1 %
Emb/JM	48	50	54	55	55	54	12 %	-2 %
OMA	362	348	347	344	335	330	-9 %	-2 %
Déchets occasionnels	88	88	94	94	98	108	22 %	10 %
Apport en déchèteries	150	150	161	175	188	129	-14 %	-31 %
Total DMA	600	586	602	614	621	567	-5.5 %	-9 %

Au niveau global, de 2009 à 2014, la totalité des déchets ménagers sur le territoire du PLPD du SIREDOM a diminué de 9 %. Alors que les ordures ménagères résiduelles (OMR) ont diminué de 13 % de 2009 à 2014, le produit de la collecte sélective s'accroît de 2 %. La forte réduction des OMR s'explique par un transfert de flux vers la collecte sélective et le réseau écocentres (déchèteries), par la mise en place sur le territoire du PLPD de la redevance incitative et enfin par l'impact des actions de prévention auprès des habitants.

Les ordures ménagères et assimilées (OMA) ont diminué de 9 % de 2009 à 2014 mais représentent environ 50 % de la quantité des déchets ménagers et assimilés (DMA) produits sur le territoire.

Les résultats du PLPD du SIREDOM, et notamment la réduction des OMR et plus largement des OMA, sont positifs. **Les objectifs fixés en année 0 concernant les OMA ont été atteints par le SIREDOM.**

Le PLPD contractualisé avec l'ADEME arrivant à terme en août 2015, le service a entrepris la réalisation du bilan de celui-ci et l'élaboration d'un second PLPD.

N.B. : indicateurs d'activités et d'impacts des actions du PLPD en annexe du rapport d'activité

Vers un PLPD de deuxième génération

L'ensemble des PLPD arrivant à leur terme entre 2015 et 2016 et malgré des résultats encourageants, la territorialisation des actions de prévention des déchets a entraîné une réduction de la mutualisation des moyens et des outils et de ce fait altéré la cohérence territoriale.

C'est pourquoi le SIREDOM souhaite proposer aux collectivités volontaires de son territoire de s'unir dans la mise en œuvre d'un PLPD unique. Ce PLPD commun permettra d'harmoniser la politique de prévention des déchets et ainsi de renforcer l'impact du message de prévention des déchets porté auprès des habitants mais également des services des administrations et des entreprises. Le SIREDOM se positionnera en tant que maître d'ouvrage et assurera un rôle de coordinateur et de facilitateur auprès de l'ensemble des acteurs de la prévention des déchets sur le territoire. Ceci permettra une planification globale et une mise en œuvre locale qui laissera aux collectivités leur liberté d'action tout en permettant la mutualisation des moyens et des outils.

Suite à des entretiens individuels menés avec les animateurs des PLPD des collectivités du SIREDOM de juin à septembre 2015, une première réunion de concertation a eu lieu le 25 septembre 2015. Le syndicat a présenté les modalités de mise en place de ce PLPD de deuxième génération commun ainsi que le rôle de chacun dans sa mise en œuvre.

Les modifications des territoires dues à la mise en œuvre de la loi NOTRe freinent sa mise en place mais l'objectif du SIREDOM est d'élaborer ce nouveau PLPD en 2016.

Mise en place de deux nouvelles actions de prévention des déchets en 2015

Opération « Lutte contre le gaspillage alimentaire »

- Conception d'un guide proposant des astuces concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire au quotidien. Ce guide est à la disposition des collectivités du SIREDOM pour être diffusé auprès de leurs habitants et distribué lors des interventions des conseillers prévention et tri du SIREDOM.
- Réalisation d'un module pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective dans le cadre des formations collectivités exemplaires. Cette formation s'adresse à tous les agents des collectivités intervenant sur le temps du midi et les enseignants souhaitant mettre en place des actions de réduction du gaspillage alimentaire ; la session réalisée le 19 mai 2015 a permis de former 16 participants.
- Mise en place d'un partenariat avec la Région Île-de-France dans le cadre de leur action « Eco Lycée ».
- Intervention du SIREDOM, lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2015, auprès du lycée écoresponsable de Juvisy-sur-Orge pour sensibiliser les écodélégués au gaspillage alimentaire. Cette intervention a marqué le début de l'accompagnement du SIREDOM dans la réalisation des projets des écodélégués sur cette thématique

Opération « Compostage collectif »

En 2015, le président du SIREDOM a décidé de lancer, à titre expérimental, une collaboration entre le syndicat et le bailleur social SA l'Athégienne pour mettre en place des plates-formes de compostage collectif sur 2 sites pilotes à Paray-Vieille-Poste :

- la première plateforme se situe au cœur des résidences Romain-Rolland, Verdun et Les Fleurs, qui représentent 170 logements. 25 foyers participent à l'opération ;
- la deuxième plate-forme se situe dans la résidence des Pervenches. Sur les 8 logements qui la composent, 4 participent à l'opération.



Unité Conseillers prévention et tri des déchets

Activités de conseils prévention et tri des déchets en 2015

Indicateurs d'activités

192	Animations scolaires réalisées dans les classes de la maternelle au lycée, dans les centres de loisirs, dans les conseils de jeunes...
14	Formations dispensées aux publics relais et partenaires sur la prévention des déchets, le tri, le recyclage, la valorisation
15	Stands lors de manifestations locales
3	Porte-à-porte chez l'habitant sur les consignes de tri et le compostage sur les communes de Lardy, Gironville-sur-Essonnes, Paray-Vieille-Poste
9	Suivi de collecte et contrôle qualité des bacs de tri avant le ramassage sur les communes de Lardy, Champcueil, Ballancourt-sur-Essonnes, Viry-Châtillon, Grigny, La Ferté Alais, Ormoy

Animations de stands lors des manifestations locales en 2015 :

Date	Lieu	Syndicat	Nom de la manifestation	Nombre de personnes sensibilisées
17 mai	Courcouronnes	CAECE	Saveur et nature	40
30 mai	Villabé / Corbeil-Essonnes	CASE	Journée Essonne Verte Essonne Propre Cirque de l'Essonne	40
5 juin	Lardy	SEDRE	Semaine du Développement Durable	10
6 juin	Boissy-le-Cutté	CCEJR	Journée environnement	35
7 juin	Savigny-sur-Orge	CALPE	Journée environnement Essonne Verte Essonne Propre	2
20 juin	Bondoufle	CAECE	Tournoi de foot	25
5 septembre	Épinay-sur-Orge	IND	Fête des associations	150
13 septembre	Bondoufle	CAECE	Fête des associations	25
19 septembre	Tigery	IND	La fête du développement durable	30
30 septembre	Courcouronnes	CAECE	Village habitat	25
4 octobre	Bouray-sur-Juine	CCEJR	Journée de l'environnement et de la nature	60
10 octobre	Ballancourt-sur-Essonnes	CCVE	Marché aux plantes	60
11 octobre	Villiers-sur-Orge	CAVO	Journée écodéchets	60
29 novembre	Savigny-sur-Orge	CALPE	Marché	5
12 décembre	Videlles	SIROM	Marché de Noël	40

8^e édition du tournoi « Trions mieux, jetons moins, agissons pour demain ! »



42

Suite à l'appel à candidature lancé en novembre 2014, 20 classes de CM2 se sont affrontées et ont tenté de décrocher une place en finale. Le tournoi a débuté en mars 2015. Deux phases d'épreuves ludiques et de connaissances sur les déchets ont permis aux trois premières classes de se qualifier pour la grande finale :

- CM2 de l'école Jean-Jaurès d'Athis-Mons ;
- CM2 de l'école du Hameau de Mainville de Draveil ;
- CM2 de l'école La Lanterne d'Évry.

Ces finalistes se sont rencontrés le vendredi 12 juin à la Ferme de Montblin à Lisses autour de nouvelles épreuves sur les gestes de prévention et de réduction des déchets, créées et orchestrées par les conseillers prévention et tri des déchets du SIREDOM.

Les élèves de l'école du Hameau de Mainville de Draveil ont décroché la première place de cette édition 2015.

UNITÉ BRISFER

Mise en place et bilan de l'organisation des chantiers citoyens en 2015

Le SIREDOM a délibéré afin d'instituer, à compter du premier semestre 2015, la mise en place de chantiers citoyens dénommés « Brigades Sud-Franciliennes d'Enlèvement pour le Recyclage » (BRISFER).

Les BRISFER consistent à organiser pendant les périodes de vacances scolaires des chantiers citoyens alliant apports théoriques et intervention sur le terrain pour un public composé de jeunes de 16 à 25 ans. En contrepartie, les jeunes reçoivent du SIREDOM des chèques cadeaux multi-enseignes d'une valeur de 200 euros (montant susceptible d'être réévalué chaque année).

Les chantiers se déroulent sur une durée de cinq jours, regroupent 8 participants, et se décomposent de la manière suivante :

- **1 module de formation axé sur la sécurité, le manie- ment des outils et le tri des déchets** (1/2 journée) : cette formation, dispensée par les agents du SIREDOM, permet de garantir la sécurité des participants sur le chantier et de transmettre aux participants les connais- sances de base sur l'utilisation du matériel d'entretien d'espaces verts, sur le tri des déchets ;
- **1 module d'intervention sur le terrain** (4,5 jours) : enlèvement de dépôts sauvages sur le territoire du SIREDOM, tri des déchets, nettoyage d'espaces verts (débroussaillage, taille de haie...)



Pour cette première année de mise en œuvre, 12 communes et 131 jeunes ont bénéficié du programme de chantiers citoyens BRISFER. Celui-ci a permis de nettoyer des sites communaux et de valoriser plus de 25 tonnes de déchets issus de dépôts sauvages.

Le syndicat met en place les chantiers BRISFER en liaison étroite avec les collectivités ou EPCI adhérents ayant la compétence collecte.

Lors des opérations d'enlèvement de dépôts sauvages sur une commune, les déchets récupérés font l'objet d'un tri par les participants aux chantiers BRISFER. Les déchets sont apportés directement dans les exutoires les plus proches afin d'atteindre un taux de valorisation maximum : CITD de Vert-le-Grand, écocentres, plates-formes de compostage, ISDND...

Au-delà des apports de déchets en écocentres et aux exutoires, plusieurs chantiers ont fait l'objet d'une valorisation de déchets directement sur site (broyage de déchets verts) et/ou d'un apport sur une plate-forme communale de pré-tri des déchets des services techniques.

Bilan des nouveaux services aux collectivités

Dans le cadre du développement des soutiens aux collec- tivités adhérentes du syndicat, l'année 2015 a également été marquée par la mise en place de nouveaux services à la demande.

Ainsi, depuis octobre 2015, les personnels encadrants des chantiers citoyens BRISFER en dehors des congés scolaires de nouveaux services pour répondre aux problématiques des territoires :

- un service ponctuel d'entretien d'espaces verts : broyage de végétaux, abattage d'arbres de petit diamètre, etc. ;

- un service d'enlèvement de dépôts sauvages (seuls les dépôts de petits volumes, pouvant être enlevés manuellement et étant constitués exclusivement de déchets acceptés en écocentres, peuvent faire l'objet d'une intervention).

La faisabilité de la satisfaction des demandes est étudiée par les services du SIREDOM et les interventions sont effectuées dans la limite des possibi- lités matérielles du syndicat en dehors des périodes de vacances scolaires et selon un plan- ning à établir avec le SIREDOM.



43

Au cours du 4^e trimestre 2015, 5 collectivités ont ainsi pu bénéficier de ces nouveaux services. Un registre des demandes et des interventions est tenu au sein du service.

Collectivités	Nature de l'intervention	Date de réalisation
SIREDOM	Nettoyage, réhabilitation de poubelles	du 31 août au 4 septembre
Menecy	Enlèvement de pneus	du 7 au 9 septembre
Marcoussis	Enlèvement de pneus	du 10 au 11 septembre
Breuillet	Enlèvement de pneus	le 9 novembre
Tigery	Abattage de marronniers	du 3 au 7 décembre

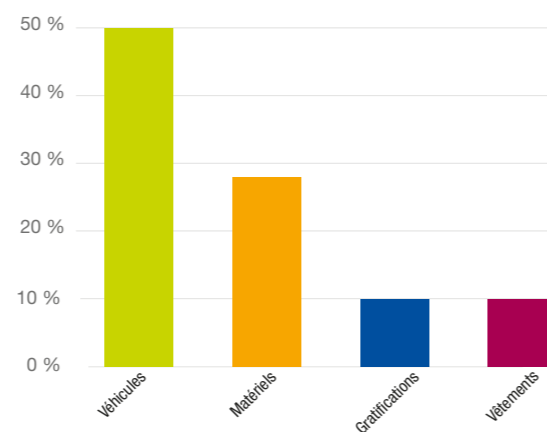
Bilan financier 2015 des chantiers BRISFER et des services aux collectivités

Concernant les moyens matériels, la mise en route de l'unité BRISFER a nécessité un investissement important en achat de matériel :

- acquisition de véhicules :
 - 2 véhicules utilitaires de type minibus 9 places, pour assurer les déplacements des participants,
 - 1 véhicule 4x4, permettant de tracter une remorque et d'atteindre les lieux difficilement accessibles (forêt, chemin rural...),
 - 1 remorque,
 - 1 utilitaire benne basculante pour le transport des déchets vers les exutoires ;
- location de bureaux et locaux :
 - garage pour remisage des véhicules et stockage du matériel,
 - bureaux pour le pôle prévention et tri des déchets ;
- acquisition de matériel, vêtements, chèques cadeaux :
 - vêtements de travail, équipements de protection individuelle, t-shirt pour les participants
 - matériels divers pour les opérations de terrain : broyeur, débroussailluse, taille-haie, pince à déchets, sacs...
 - chèques cadeaux multi-enseignes.

Montants des dépenses d'investissement et de fonctionnement année 2015	
Véhicules	115 857 €
Matériels et outils	67 516 €
Gratifications	26 320 €
Vêtements (treillis, t-shirt, EPI)	25 314 €
Total des dépenses 2015	235 007 €

Répartition des dépenses d'investissement et de fonctionnement année 2015



Le financement de cette nouvelle politique est principalement assuré par :

- des conventions de partenariat avec des entreprises privées désireuses de se joindre aux actions déployées ;
- les aides auxquelles le SIREDOM est susceptible d'être éligible auprès des institutions publiques et parapubliques partenaires de la politique des déchets ;
- des financements propres.

En 2015, malgré l'envoi de 4 dossiers de demande de subvention à l'ADEME, au Conseil départemental et au Conseil Régional d'Île-de-France, aucune subvention n'a été apportée au SIREDOM dans le cadre des chantiers BRISFER.

Les parrainages d'entreprises du secteur local ont permis de financer 42 % des dépenses 2015.

Cette adhésion du secteur économique local au dispositif chantiers BRISFER est assise sur une base juridique fixée par arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière.

Recettes 2015	
Subventions	0 €
Parrainages	99 000 €
Fonds propres	136 007 €
Total des recettes 2015	235 007 €

PERSPECTIVES 2016

Extension du partenariat avec les bailleurs sociaux pour l'opération compostage collectif

Suite à la mise en place des deux sites pilotes avec la SA l'Athégienne en 2015, les principaux bailleurs sociaux présents sur le territoire, Logial, Essonne Habitat, I3F et l'Athégienne, seront réunis en 2016. Le SIREDOM leur présentera ce dispositif. L'objectif consiste à développer le nombre de plates-formes et fédérer de nouveaux bailleurs sociaux autour de cette opération.

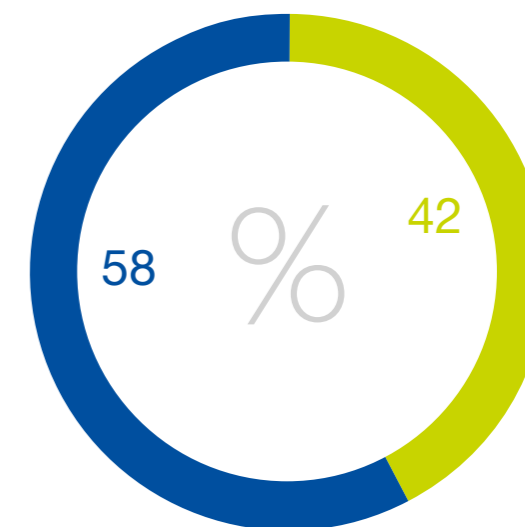
Implantation de plates-formes d'apport volontaire et de plates-formes de compostage collectif sur les communes de Ris-Orangis et Grigny

Ce projet pilote développé en 2016 en partenariat avec les communes et les bailleurs sociaux visera à implanter des plates-formes d'apport volontaire et des plates-formes de compostage collectif sur des villes à taux de collecte en apport volontaire plus faible et caractérisé par des sociologies différentes. Dans ce cadre, le SIREDOM proposera un accompagnement renforcé pour la sensibilisation en porte-à-porte des usagers aux gestes de tri et de compostage.

Poursuite de l'action de lutte contre le gaspillage alimentaire avec la mise en place d'un concours « Bien manger au lycée »

Proposé par le SIREDOM au lycée Jean-Monnet de Juvisy-sur-Orge dans le cadre du partenariat initié avec l'établissement en 2015, ce concours consistera pour les élèves demi-pensionnaires à proposer un menu équilibré adapté aux contraintes de la restauration collective, apprécié des convives en vue de générer moins de gaspillage.

Recettes 2015



- Parrainages
- Fonds propres

Mise en place d'une opération « Des poules pour réduire nos déchets »

Afin de poursuivre les actions déjà mises en œuvre dans le cadre du PLPD, le président du SIREDOM souhaite mettre en place une action de mise à disposition de poules et de poulaillers aux habitants du SIREDOM, en partenariat avec les acteurs locaux. Au-delà de réduire la production de déchets alimentaires d'environ 150 kg de déchets par an et par poule, cette action permettra aux participants de profiter d'œufs frais tout au long de l'année.

Élaboration du nouveau PLPD tenant compte du redécoupage du territoire du SIREDOM à la suite de la mise en œuvre de la loi NOTRe

Au regard des échanges avec les collectivités du syndicat menés en 2015, le SIREDOM lancera en 2016 l'élaboration d'un second PLPD avec en premier lieu la réalisation du diagnostic du territoire. Celui-ci vise à mettre en avant ses caractéristiques et ses spécificités en vue d'élaborer un plan d'action pluriannuel adapté au territoire et répondant aux objectifs nationaux.

INFORMATIQUE

ORGANISATION DU SERVICE

Le service se compose d'un agent unique, Thomas RYNGEL. Son fonctionnement repose à la fois sur une activité propre au service et sur le transfert de compétences vers les services qui acquièrent ainsi une autonomie dans la gestion des applications dont ils disposent. Le service se lance dans une réflexion sur l'externalisation et la dématérialisation des données.

MISSIONS ET COMPÉTENCES

- Administrer et exploiter les serveurs administratifs et communs
- Maintenir le parc informatique, planifier les interventions d'installation, de configuration et de dépannage et gérer les priorités
- Gérer le réseau informatique et faire évoluer l'infrastructure
- Fournir des services numériques aux usagers (messagerie électronique, réseau sans fil...)
- Gérer et administrer le site Internet institutionnel en collaboration avec le service Communication
- Gérer les équipements audiovisuels et de télécommunication
- Mettre en place les mécanismes concernant la sécurité informatique, et assurer la veille sur l'évolution des risques
- Mettre en place une politique de sauvegarde et d'archivage des données
- Mettre en place des projets d'évolution en fonction des besoins des utilisateurs
- Gérer le budget du service Informatique et les procédures de commande publique de fournitures et de services, en liaison avec le service des Affaires juridiques et de la commande publique
- Conseiller et informer les utilisateurs dans tout ce qui a trait à l'informatique au sens large

RÉALISATION 2015

- Mise en place de la facturation automatisée des déchèteries du logiciel Moderis
- Mise en place de la dématérialisation des actes administratifs avec la préfecture de l'Essonne, en collaboration avec le service Administration générale
- Mise en place de la dématérialisation des transferts PESV2 avec le Trésor public, en collaboration avec le service Finances
- Sécurisation du siège du SIREDOM
- Poursuite de la mise en place de la vidéosurveillance sur les déchèteries en collaboration avec le service Écocentres,
- Suivi du volet équipements informatiques et téléphoniques des travaux d'aménagement des locaux rue des Pyrénées et de l'agrandissement du siège, rue du Bois-Chaland (salle de réunion et nouveaux bureaux)
- Migration des messageries électroniques du SIREDOM vers Office365
- Études commencées sur l'acquisition d'un logiciel courrier et d'un SIG

PERSPECTIVES 2016

En 2016 sont prévus :

- le changement du logiciel de gestion de ressources humaines ;
- la sécurisation des accès informatiques du SIREDOM ;
- l'accès Internet sans fil dans la nouvelle salle de réunion ;
- la mise en place d'un logiciel courrier en collaboration avec le service Administration générale.

ANNEXES

Attribution de médailles SIREDOM

Noms	Statut	Années	Décision du comité
Franck DEGIOANNI	Président du Comité d'attribution de la médaille Délégué titulaire du SIREDOM pour la CA Les Portes de l'Essonne	Attribution de droit	or
Daniel TREHIN	Ancien président du SIREDOM Ancien président du SIAFDOM Maire honoraire de Morangis	25 ans	or
Françoise VIGNEAU	Ancienne vice-présidente du SIREDOM	20 ans	or
Michel PRESLES	Ancien délégué – Monnerville - CAO	22 ans	or
Alain GUERMONPREZ	Ancien vice-président du SIREDOM Ancien président du SEDRE	21 ans	or
Francis CHALOT	Ancien vice-président du SIREDOM Ancien président du SIRECOM	20 ans	or
Jacky BORTOLI	SIAFDOM - Ancien vice-président du SIREDOM Membre du Conseil d'administration de SEMARDEL	31 ans	or
Pierre CHAMPION	SIAFDOM - Ancien vice-président du SIREDOM Membre du conseil d'administration de SEMARDEL	25 ans	or
André BUSSERY	SIAFDOM et SIREDOM - Ancien vice-président	31 ans	or
Daniel NOLLEAU	SIREDOM délégué puis vice-président	17 ans	argent
Claude BOISRIVEAU	SIREDOM - CAO	13 ans	bronze
Jean-Noël RIGON	SIEOM - Ancien maire de Noisy-sur-Ecole	11 ans	bronze

Noms	Statut	Années	Décision du comité
Jean-Marie CHAUMEL	Directeur régional adjoint ADEME	Attribution sur décision du comité au regard de l'investissement dans le partenariat avec le SIREDOM	or
Claire ROBILLARD	Ancienne vice-présidente –CG 91 Environnement Présidente NOVAGREEN		or
Jacques MIONE	Ancien rédacteur en chef du Républicain Maire		or
Jean-François POITVIN	Vice-président ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT		argent
Marc BESNARD	Responsable juridique et administratif SEMARDEL		argent
Laurent OLIVE	DRIEE – chef de l'unité territoriale Essonne		bronze
Cécile CORDINA	Chargée mission environnement CD91		bronze
Michel GERBER	Directeur recyclerie les Portes de l'Essonne		bronze
Gilbert PARIS	VP SIREDOM 2003-2004 Président SEMARIV 2004-2014		bronze
Alain LEFEVRE	Directeur général du SIREDOM 1997-2008		bronze
Ghislain STRANART	SEMAER		or
Karim SIFER	SEMARIV		bronze

ANNEXES

Indicateur des actions du Programme local prévention des déchets (PLPD)

Actions du programme local de prévention 2010/2014	Date de lancement effective ou prévisionnelle	Type d'indicateur	Indicateurs de suivi des actions	Unité de mesure	Méthode de mesure	Suivi des Indicateurs							
						Année de référence 2008	2009	2010/2011 1	2011/2012 2	2012/2013 3	2013/2014 4	2014/2015 5	
Thème 1 : Sensibilisation des publics à la prévention des déchets													
Sensibilisation en milieu scolaire	2006	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	42	41	52	80	210	150	330
			réalisation	nombre d'animations réalisées	nbre	n+n1+n2+n3...	4	7	11	21	29	41	54
"Moins de déchets pour mon école"	2010	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	-	161	190	350	110	-	-
			réalisation	nombre de classes ayant participé	nbre	n+n1+n2+n3...	0	2	5	7	8	-	-
Sensibilisation aux achats eco-responsables	2012	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	-	-	-	158	65	50	35
			réalisation	nombre de stands/animations réalisées	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	2	2	2	2
			réalisation	nombre de personnes sensibilisées	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	200	200	200	200
		Impact	participation	% d'habitants indiquant être attentif aux emballages lors de leurs achats	%	enquête bi-annuelle	-	-	62 %	-	55 %	-	52%
Sensibilisation du grand public à la prévention	2013	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	-	-	-	-	-	-	-
			réalisation	nombre de soirées débats réalisées	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	-	-	-
Thème 2 : Actions éco-exemplaires des collectivités													
Exemplarité du SIREDOM	2011	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	-	-	-	128	70	119	130
			réalisation	nombre d'actions proposées	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	47	47	47	47
		Impact	participation	nombre d'actions mises en place par les services	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	22	25	26	28
Sensibilisation à la prévention des collectivités (formations)	2013	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	-	-	-	35	335	840	600
			réalisation	nombre de formations réalisées	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	0	12	7
		Impact	participation	nombre de collectivités engagées	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	0	25	32
			participation	nombre de participants aux formations	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	0	80	56
Thème 3 : Actions emblématiques nationales													
Promotion du compostage domestique	2006	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	NC	NC	120	174	106	101	112
			réalisation	nombre de composteurs distribués	nbre	n+n1+n2+n3...	2718	3436	11333	15592	16585	18048	19301
			réalisation	nombre de formations réalisées	nbre	n+n1+n2+n3...	2	6	21	29	32	35	38
			réalisation	nombre de communes PLPD engagées	nbre	n+n1+n2+n3...	29	46	72	76	78	78	78
		Impact	participation	% d'habitant ayant déclaré pratiquer le compostage	%	enquête bi-annuelle	-	-	40 %	-	48 %	-	50%
			flux évités	DV et DC détournés	kg/hab/an	(nb de foyers équipés x 2,5 pers x 80 kg) / nb d'habitant	-	-	12	17	18,6	20	21,2
Promotion du compostage collectif	2013	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	-	-	-	-	-	33	550
			réalisation	nombre de résidences impliquées	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	-	1	7
			réalisation	nombre de formations réalisées	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	-	1	2
		Impact	participation	nombre de foyers impliqués	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	-	10	100

Actions du programme local de prévention 2010/2014	Date de lancement effective ou prévisionnelle	Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions	Unité de mesure	Méthode de mesure	Suivi des Indicateurs						
							Année de référence 2008	2009	2010/2011 1	2011/2012 2	2012/2013 3	2013/2014 4	2014/2015 5
Promotion du stop pub	2005	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	NC	NC	10	30	35	55	35
			réalisation	nombre d'autocollants distribués	nbre	n+n1+n2+n3...	NC	420	1 094	2 654	4 400	6 200	7 500
		Impact	participation	% déclarant posséder un autocollant	%	enquête bi-annuelle	-	-	14 %	-	16 %	-	16%
			participation	% respect de l'autocollant	%	enquête bi-annuelle	-	-	55 %	-	62 %	-	61%
			flux évités	quantité de papier évité	kg/hab/an	(nb de foyer estimé x 2,5 pers x 12 kg) / nb d'habitant	-	-	1,69	-	1,92	-	1,94
Lutte contre le gaspillage alimentaire	2014	Activité	moyen	Temps mobilisé	heure	comptage	-	-	-	-	-	71	670
			réalisation	Nombre d'acteurs de la restauration collective impliqués	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	-	-	2
		Impact	participation	% personnes indiquant jeter les aliments	nbre	enquête bi-annuelle	-	-	-	-	-	-	22%
			participation	% personne faisant la distinction DLC / DLUO	nbre	enquête bi-annuelle	-	-	-	-	-	-	67%
Thème 4 : Les autres actions d'évitement de la production de déchets													
Promotion de la récupération des textiles et des dons aux associations	2006	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	NC	NC	8	36	69	110	55
			réalisation	nombre de guides distribués	nbre	n+n1+n2+n3...	100	260	150	255	200	0	275
			réalisation	nombre de bornes implantées	nbre	n+n1+n2+n3...	28	30	40	46	70	71	75
		Impact	participation	nombre de communes équipées	nbre	n+n1+n2+n3...	13	15	25	26	38	38	38
			participation	% d'habitants indiquant donner leurs vêtements	%	enquête bi-annuelle	-	-	55 %	-	62 %	-	65%
flux évités	quantité de textile détourné	kg/hab/an	quantité collectée par partenaires / nb d'habitant	1,25	1,35	1,48	1,75	2,36	2,56	2,57			
Promotion de l'eau du robinet	2012	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	-	-	-	254	181	120	90
			réalisation	nombre de guides distribués	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	8 849	12 079	14 310
			réalisation	nombre de partenariats	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	2	19	19	19
		Impact	participation	% d'habitants déclarant boire l'eau du robinet systématiquement	%	enquête bi-annuelle	-	-	41 %	-	51 %	-	45%
			participation	% d'habitants déclarant boire l'eau du robinet rarement ou jamais	%	enquête bi-annuelle	-	-	35 %	-	35 %	-	34%
flux évités	quantité d'emballage évitée	kg/hab/an	(nb de foyer estimé x 2,5 pers x 4 kg) / nb d'habitant	-	-	1,8	-	2,03	-	2,02			
Promotion de la réparation et de la réutilisation / soutien des recycleries	2014	Activité	moyen	temps mobilisés	heure	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	10	190	250
			réalisation	nombre de partenariats développés	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	2	4	3
			réalisation	nombre de points réemploi en déchèterie	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	3	5	5
		Impact	participation	% d'habitants déclarant connaître les recycleries du territoire	%	enquête bi-annuelle	-	-	-	-	13 %	-	27%
			participation	% d'habitants déclarant acheter ou donner aux recycleries	%	enquête bi-annuelle	-	-	-	-	18 %	-	15%
			Flux "évités"	tonnages récupérés en déchèterie par les partenaires	tonnes	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	2	10,5	25,5

Actions du programme local de prévention 2010/2014	Date de lancement effective ou prévisionnelle	Type d'indicateur	Indicateurs de suivi des actions	Unité de mesure	Méthode de mesure	Suivi des Indicateurs							
						Année de référence 2008	2009	2010/2011 1	2011/2012 2	2012/2013 3	2013/2014 4	2014/2015 5	
Thème 5 : Actions de prévention qualitative													
Sensibilisation à la reprise du "un pour un" et à la récupération des DEEE	2008	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	NC	NC	10	150	75	70	55
			réalisation	nombre de guides et affiches distribués	nbre	n+n1+n2+n3...	310	840	950	1 180	1 680	3 250	3 870
		Impact	participation	% d'habitants déclarant pratiquer le 1 pour 1	%	enquête bi-annuelle	-	-	23 %	-	10 %	-	13%
Promotion des ampoules basse consommation	2013	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage	-	-	-	50	94	230	150
			réalisation	nombre de dépliants distribués	nbre	n+n1+n2+n3...	-	-	-	-	-	150	210
		participation	% d'habitants indiquant jeter leurs ampoules dans les OMR	%	enquête bi-annuelle	-	-	36 %	-	10 %	-	8%	
Promotion du jardinage au naturel	2013	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de guides pratique diffusés	nbre	n+n1+n2+n3...							
		Impact	participation	nombre de partenariats développés	nbre	n+n1+n2+n3...							
			participation	% d'habitants indiquant utiliser des produits phytosanitaires	%	enquête bi-annuelle							
			participation	% d'habitants indiquant pratiquer le paillage, le mulching ou le compostage	%	enquête bi-annuelle							
Sensibilisation aux DDS	2014	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	Nombre de guides distribués	nbre	n+n1+n2+n3...							
			réalisation	nombre de partenariats développés	nbre	n+n1+n2+n3...							

Tableau de bord du Programme Local de Prévention

Libellé de l'indicateur du PLP	Unité de mesure	Méthode de mesure	Année de référence 2009	Résultats					Objectifs		
				1	2	3	4	5	kg/hab	%	
Indicateur et objectifs d'activités	Indicateurs de moyens										
	nombre de ETP sur la prévention	nb	comptage	2	2,5	3,5	3	2,75	2,5	-	-
	temps mobilisé (mises en place actions PLP uniquement)	heure	comptage	0	363	1421	2130	2139	3062	-	-
	Indicateurs de réalisation										
Nombre d'actions mises en places/ en cours	nombre	comptage	5	6	9	11	13	14	-	17	
indicateurs et objectifs d'impacts	Indicateurs de changements de comportements										
	% d'habitant qui savent définir la prévention et citer des exemples d'actions	%	enquête bi-annuelle	-	21 %	-	28 %	-	27 %	-	70 %
	% d'habitant qui assimilent le tri à la prévention	%	enquête bi-annuelle	-	57 %	-	55 %	-	63 %	-	20 %
	% d'habitant qui connaît le programme local de prévention	%	enquête bi-annuelle	-	0 %	-	18 %	-	13 %	-	50 %
	indicateurs de flux										
	Baisse de la production d'OMA	%	$((\text{kg/hab N} - \text{kg/hab 2009}) / (\text{kg/hab 2009}) \times 100$	346 kg/hab	-3,6 %	-4,0 %	-4,9 %	-7,0 %	-9,0 %	- 24,2 kg/hab	-7 %
	Baisse de la production d'encombrants / tout venant	%	$((\text{kg/hab N} - \text{kg/hab 2009}) / (\text{kg/hab 2009}) \times 100$	98 kg/hab	10 %	16 %	29 %	34 %	-1,0 %	- 3 kg/hab	-3 %
	Baisse de la production de DV	%	$((\text{kg/hab N} - \text{kg/hab 2009}) / (\text{kg/hab 2009}) \times 100$	82 kg/hab	-4,9 %	7,0 %	4,97 %	18 %	21,7 %	-16,8 kg/hab	-21 %
Baisse de la production des DMA	%	$((\text{kg/hab N} - \text{kg/hab 2009}) / (\text{kg/hab 2009}) \times 100$	584 kg/hab	-2 %	0 %	2 %	4 %	-5,5 %	-	-8 %	

SIREDOM

63, rue du Bois-Chaland

91090 Lisses

Tél. : 01 69 74 23 50

Fax : 01 60 86 43 69

www.siredom.com



L'Agence Sud-francilienne
pour l'énergie, les déchets
et l'environnement